PRATIQUES N° 111/112, Décembre 2001

ENTRE CONSEIL ET CONSIGNE : LES GENRES DE L'INCITATION À L'ACTION

Jean-Michel ADAM

Centre de Recherches Interdisciplinaires en Analyse des Discours, Université de Lausanne

Classer des textes en genres est une opération intuitive et pratique aussi courante qu'efficace, mais beaucoup plus délicate à mener d'un point de vue théorique et linguistique. Comme le résume fort bien Jean-Paul Bronckart :

> S'ils sont intuitivement différenciés, les genres ne peuvent jamais faire l'objet d'un classement rationnel stable et définitif. D'abord parce que, comme les activités langagières dont ils procèdent, les genres sont en nombre tendanciellement illimité ; ensuite parce que les paramètres susceptibles de servir de critères de classement (finalité humaine générale, enjeu social spécifique, contenu thématique, processus cognitifs mobilisés, support médiatique, etc.) sont à la fois hétérogènes, peu délimitables et en constante interaction ; enfin et surtout parce qu'un tel classement de textes ne peut se fonder sur le seul critère aisément objectivable, à savoir les unités linguistiques qui y sont empiriquement observables. (1997 : 138)

En dépit de ce constat, le présent article (1) a pour but de cerner une macro-catégorie. Je propose de regrouper sous l'étiquette architextuelle *textes d'incitation à l'action*, un ensemble de genres socio-discursifs au moins aussi vaste que le narratif pour les genres de récits, l'argumentatif pour les multiples genres de l'argumentation ou l'épistolaire pour ceux de la correspondance. Dans un premier temps, l'importance socioculturelle de cette catégorie architextuelle sera examinée [1]. On constatera que le long poème descriptif des *Géorgiques*, écrit dans la première moitié du premier siècle de notre ère, prend appui sur de multiples formes d'instructions, consignes et recommandations. Un rapide passage en revue des diverses formes de textualisation de l'incitation à l'action nous amènera à souligner l'importance du conseil [2]. Du conseil à la consigne, la plupart des textes de la catégorie mêlent, beaucoup plus que ne le soulignent les typologies usuelles, recommandations et instructions procédurales. L'examen approfondi des régularités linguistiques qui confèrent aux textes d'incitation à l'action un indéniable « air de famille » [3] débouchera sur une étude de deux aspects de deux genres proches : les chaînes procédurales d'actions et les plans de texte des re-

(1) Celui-ci prolonge une mise au point théorique publiée dans le n° 141 de la revue *Langages* (Adam 2001b : 10-27). Il développe la déconstruction des typologies et grammaires de textes amorcée dans Adam 1992 (nouvelle édition 2001a) et radicalisée dans Adam 1999. Il ne revient ni sur la définition linguistique des genres ni sur le débat entre typologies textuelles, séquentielles et génériques largement abordés dans ces trois publications.

cettes de cuisine et des topoguides d'escalade et de randonnée [4]. L'examen du mécanisme transtextuel de poétisation d'une recette de cuisine mis en œuvre dans un petit texte de Queneau nous servira de conclusion [5].

1. Importance socioculturelle des textes qui *disent/conseillent de faire* et/ou *comment faire pour*

Si, après d'autres, je me suis beaucoup intéressé aux textes « narratifs », c'est en raison de l'importance socio-discursive de la narration (2). Comme le dit Michel de Certeau :

> Du matin à la nuit, sans arrêt, des récits hantent les rues et les bâtiments. Ils articulent nos existences en nous apprenant ce qu'elles doivent être. Ils « couvrent l'événement », c'est-à-dire qu'ils en *font* nos légendes (*legenda*, ce qu'il faut lire et dire). Saisi dès son réveil par la radio (la voix, c'est la loi), l'auditeur marche tout le jour dans la forêt de narrativités journalistiques, publicitaires, télévisées, qui, le soir, glissent encore d'ultimes messages sous les portes du sommeil. [...] Notre société est devenue une société *récitée*, en un triple sens : elle est définie à la fois par des *récits* (les fables de nos publicités et de nos informations), par leurs citations et par leur interminable *récitation*. (1980 : 312)

Considérant, à la différence des penseurs postmodernes de la « déconstruction », que tous les textes ne sont pas narratifs, ni fictionnels, il me paraît indispensable de prendre en considération l'importance sociale de textes qui vont de la simple consigne (« défense de fumer » ou « sonnez et entrez ») aux modes d'emploi, en passant par les guides, les recettes et autres conseils (relatifs à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, etc.). Cette très vaste catégorie discursive non narrative et non fictionnelle présente un certain nombre de propriétés linguistiques communes qui rapprochent des textes par ailleurs très différents. La classe du mode d'emploi, par exemple, rend mal compte de ce qui distingue celui d'un désherbant ou d'un appareil électrique des notices pharmaceutiques présentes dans les boîtes de médicaments. Ces textes, comme les rubriques conseil des magazines, les horoscopes, les recettes de cuisine, guides de voyage et autres notices de montage prétendent tous diriger nos actions en nous disant quoi faire et comment le faire, en nous assurant de ce qui adviendra si nous suivons ou ne suivons pas leurs consignes et recommandations.

Certains, comme A. J. Greimas (1983) ou R. Bouchard (1991 : 51), considèrent un texte d'incitation à l'action du type recette de cuisine comme une sorte de récit.

> [...] Séquentiellement [les genres narratifs] donnent tous à lire une succession d'événements liés, transformant une réalité en une autre réalité.
> De ce point de vue, le mode d'emploi, la recette, appartiennent parfaitement au discours narratif, mais à un discours narratif fonctionnellement particulier, pro-actif. (Bouchard 1991 : 51)

Cette confusion est engendrée par la présence de prédicats actionnels et d'une temporalité. Une définition beaucoup trop simpliste du récit (3), les amène à considérer toute transformation d'un état de départ en un état d'arrivée comme un mouvement narratif. C'est oublier que, à la différence des récits, les textes procéduraux ou programmateurs n'engagent aucune réflexion sur l'agir humain et sur l'inscription de l'homme dans le temps. Pour assimiler recette et récit, il faut, en outre, négliger l'importance de la valeur illocutoire des verbes utilisés (infinitif jus-

(2) Voir, à ce propos, Adam 1981, 1984, 1994, 1997 ; Adam-Revaz 1996 et Adam-Lorda 1999.
(3) Largement critiquée dans Adam 1994 : 85-110 & Adam-Revaz 1996.

sif, impératif ou futur prédictif) et la force explicitement directive des textes d'incitation à l'action. La valeur directive des récits est, en revanche, indirecte. Lorsqu'elle est localisée dans les morales explicites des fables, c'est hors récit, souvent sous la forme d'énoncés endoxaux. Alors que les récits produisent un sens qui reste toujours à interpréter, les textes d'incitation à l'action doivent seulement être compris. Ils assistent, facilitent et guident la réalisation d'une tâche déproblématisée par la notice et les instructions procédurales, le tout se déroulant dans une temporalité linéaire, simplifiée. Comment oublier, de plus, le caractère exclusivement factuel et pratique de ces textes informationnels ? Le récit, en revanche, présente la particularité de pouvoir être aussi bien fictionnel que factuel.

A côté des récits, les textes d'incitation à l'action méritent une plus grande attention que celle qui leur a été généralement accordée. Comparé au développement de la narratologie, le manque d'intérêt théorique qui a touché ces textes peut surprendre car leur présence dans le discours religieux aurait pu, à elle seule, en justifier l'étude. Les religions s'expriment, en effet, autant par de grands récits que par des préceptes, principes et recommandations. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, ces sourates du *Coran :*

T1 O humains ! Priez Dieu, le Créateur de vous-mêmes et de ceux qui ont vécu avant vous afin que vous puissiez vous tenir à l'écart de toute sorte de maux. (Sourate Bakara, verset 21)

T2 Fais correctement le namaz [prière] qui préserve des maux. (Sourate Ankebut, verset 45)

T3 Je vous ai ordonné de jeûner comme à ceux qui ont séjourné Ici-Bas avant vous. C'est pour votre propre profit. (Sourate Bakara, verset 183)

T4 Sois tout honnête comme il t'a été prescrit. (Sourate Hud, verset 112)

Outre les impératifs de la prescription, les recommandations et les injonctions religieuses se lexicalisent dans des verbes comme « ordonner » (T3) ou « prescrire » (T4).

Pour prendre un autre exemple de l'importance socioculturelle des textes qui incitent à l'action, examinons un des grands monuments de la tradition latine : les *Géorgiques* de Virgile. Ce long poème descriptif se présente certes comme une suite de louanges des travaux des champs, mais ce discours épidictique passe très naturellement par une suite de fragments d'incitation directe ou indirecte à l'action. Comme le verbe *loër* de l'ancien français le confirme, si *laudare* est dérivé de *laus/laudis* (éloge, louange, mérite, gloire) et si la *laudatio* désignait l'appel adressé au mort à l'occasion d'un éloge funèbre, entre le XIe et le XVIe siècle « louer » a aussi eu le sens de « conseiller ». Il est vrai que faire épidictiquement les louanges de quelqu'un – ou comme Virgile des travaux des champs – c'est glorifier des valeurs et, de ce fait, conseiller et inciter un auditoire à suivre ces valeurs collectives et à agir dans ce sens.

Le *Chant II* des *Géorgiques* explique la technique de la greffe par une sorte de notice :

T5 Il n'est pas qu'une manière de greffe en fente ou en écusson. Car, à l'endroit où des bourgeons sortent du milieu de l'écorce et en crèvent les tuniques légères, on fait dans le nœud même une entaille étroite, et l'on y introduit une pousse prise à un arbre étranger, qu'on apprend à se développer dans le liber humide. Ou bien, au contraire, on incise des troncs sans nœuds, et, avec des coins, on pratique en plein bois une ouverture profonde, puis on y enfonce les jets qui doivent le féconder ; en peu de temps un grand arbre aux rameaux fertiles s'élève vers le ciel et s'étonne de voir son nouveau feuillage et ses fruits qui ne sont pas les siens. (Chant II, vers 73-82 ; traduction de Maurice Rat, GF-Flammarion, 1967 : 117)

En dépit de l'absence d'impératifs ou d'infinitifs à valeur injonctive, cette séquence d'actions dit comment faire pour réaliser une bouture. On trouve plus canoniquement, au *Chant IV*, des recommandations (un « conseil » suivi d'injonctions à l'infinitif, au futur et à l'impératif) sur les soins à apporter à une ruche malade :

T6 Si les abeilles (car leur vie est sujette aux mêmes accidents que la nôtre) sont atteintes d'un triste mal dont elles languissent [...]. Je te conseille alors de brûler dans la ruche des parfums de galbanum et d'y introduire du miel avec des bulbes de roseau, exhortant, provoquant ainsi les abeilles fatiguées à prendre leur pâture familière. Il sera bon d'y joindre aussi de la noix de galle pilée si savoureuse, des roses sèches, du vin doux épaissi à l'ardeur d'un grand feu, des raisins de Psithie séchés au soleil, du thym de Cécrops et des centaurées à l'odeur forte. Il est aussi dans les prés une fleur, que les cultivateurs ont nommée amelle, et qui est une plante facile à trouver : car d'une seule motte elle pousse une énorme forêt de tiges et la fleur est d'or [...]. Les bergers la recueillent dans les vallons qu'ils fauchent, près des eaux sinueuses du Mella. Cuis les racines de cette plante dans Bacchus chargé d'aromates [vin aromatisé], et place aux portes de la ruche des corbeilles pleines de cette pâture. (Ch. IV, vv. 248-280 ; 1967 : 163)

On trouve également une recette légendaire, supposée permettre de reconstituer une ruche après la mort des abeilles. Cette recette prêtée aux Égyptiens incite Virgile à reprendre la tradition qui amenait Archelaüs à nommer les abeilles « rejetons ailés d'un bœuf mort » :

T7 [...] tout le pays voit dans ce procédé un remède salutaire et sûr. On choisit d'abord un étroit emplacement, réduit pour l'usage même ; on l'enferme de murs surmontés d'un toit de tuiles exigu, et on y ajoute quatre fenêtres, orientées aux quatre vents, et recevant une lumière oblique. Puis on cherche un veau, dont le front de deux ans porte déjà des cornes en croissant ; on lui bouche, malgré sa résistance, les deux naseaux et l'orifice de la respiration, et quand il est tombé sous les coups, on lui meurtrit les viscères pour les désagréger sans abîmer la peau. On l'abandonne en cet état dans l'enclos, en disposant sous lui des bouts de branches, du thym et des daphnés frais. Cette opération se fait quand les Zéphyrs commencent à remuer les ondes, avant que les prés s'émaillent de nouvelles couleurs, avant que la babillarde hirondelle suspende son nid aux poutres. Cependant le liquide s'est attiédi dans les os tendres et il fermente, et l'on peut voir alors des êtres aux formes étranges : d'abord sans pattes, ils font bientôt siffler leurs ailes, s'entremêlent et s'élèvent de plus en plus dans l'air léger, jusqu'au moment où ils prennent leur vol, comme la pluie que répandent les nuages en été, ou comme ces flèches que lance le nerf de l'arc, quand d'aventure les Parthes légers se mettent à livrer combat. (Ch. IV, vv. 294-314 ; 1967 : 164)

Cette description d'actions au présent gnomique, saturée d'organisateurs temporels (*d'abord, puis, et quand, avant que, alors, jusqu'au moment où*) met en scène les actes nécessaires, précise quand les accomplir (au printemps), les matériaux indispensables. En optant pour la description d'actions génériques (*on* associé au présent qui traduit les formes passives et impersonnelles du latin) plutôt que pour des formes franchement injonctives, Virgile (et son traducteur) ne rompent stylistiquement pas la nature descriptive du poème. Dans le cadre de la fiction, ce fragment a une valeur d'incitation à l'action pour le berger Aristée dont toutes les abeilles viennent de mourir et qui s'interroge sur les raisons de ce désastre et sur la façon d'y remédier.

On trouve aussi, dans les *Géorgiques*, des recommandations cultuelles, du type de celle qui, à la toute fin du *Chant IV*, doit, selon Cyrène, permettre à son fils Aristée d'obtenir le pardon des Nymphes (Protée vient de lui révéler que l'anéantissement de ses ruches tient à son implication dans la mort accidentelle d'Eurydice). Le rite imposé par les Nymphes est le suivant :

T8 Va donc, en suppliant, leur porter des offrandes, leur demandant la paix, et vénère les Napées indulgentes : ainsi te pardonnant, elles exauceront tes vœux, et apaiseront leurs ressentiments. Mais je veux d'abord te dire point par point la façon dont on les implore. Choisis quatre de ces superbes taureaux au beau corps, qui paissent maintenant pour toi les sommets du Lycée verdoyant, et autant de génisses dont la nuque n'ait point encore été touchée par le joug ; dresse-leur quatre autels près des hauts sanctuaires des déesses, fais jaillir de leurs gorges un sang sacré et abandonne leurs corps sous les frondaisons du bois sacré. Puis, quand la neuvième aurore se sera levée, tu jetteras aux mânes d'Orphée les pavots du Léthé, tu apaiseras et honoreras Eurydice en lui sacrifiant une génisse ; et tu immoleras une brebis noire et retourneras dans le bois sacré. (Ch. IV, vv. 534-547 ; 1967 : 171-172)

Ayant suivi très strictement ce rituel, le neuvième jour, Aristée constate le prodige annoncé en T7 :

> Alors, prodige soudain et merveilleux à dire, on voit, parmi les viscères liquéfiées des bœufs des abeilles bourdonner qui en remplissent les flancs, et s'échapper des côtes rompues, et se répandre en des nuées immenses, puis convoler au sommet d'un arbre et laisser pendre leur grappe à ses flexibles rameaux. (Ch. IV, vv. 554-558 ; 1967 : 172)

Après l'exemple des sourates du *Coran*, le texte de Virgile prouve l'importance transhistorique et transculturelle des textes qui incitent à l'action. Il donne surtout une idée de la diversité de ces fragments et de la souplesse de leurs insertions possibles dans l'unité discursive hétérogène et de vaste ampleur des *Géorgiques*.

2. Incitation à l'action et conseils : une grande variété de genres

Dans la langue religieuse de la fin du XVIIe siècle, apparaissent, à côté des textes à fonction de préceptes (comme les dix commandements de la tradition judéo-chrétienne), des « conseils évangéliques » complémentaires, mais soigneusement distingués des précédents. L'idée religieuse et théologique d'une sagesse et de principes qui dirigent la vie des personnes s'est sécularisée dans des institutions, très tôt apparues en France. Cela va du Conseil d'État (dès le XVIe siècle) aux conseils municipaux (fin du XVIIIe), en passant par le Conseil général (fin du XIXe), les conseil régionaux et le Conseil de l'Europe (apparus vers la fin des années 1970). A côté des titres liés à ces institutions, du conseiller fiscal à l'ingénieur conseil, on voit se multiplier, depuis la fin du siècle précédent, des consultants. On se demande parfois, avec la généralisation du modèle de l'entreprise, si les états gouvernent ou s'ils ne sont pas, souvent, gouvernés par les différentes formes d'« audit » qu'ils commandent (mot emprunté à l'anglais : « contrôler sur le plan des finances et de la gestion »). L'injonction d'origine politique ou législative a de plus en plus tendance à se confondre avec les différentes sortes de « conseils » issus de ces « audits » économiques. Dans notre société du début du XXIe siècle, les confesseurs et les directeurs de conscience sont doublés par des gourous, des conseillers et des consultants qui influencent de plus en plus les élus et finissent par diriger nos vies. Il en va de même dans les magazines qui accompagnent nos journaux. Saturés de conseils pratiques pour la vie quotidienne, ils semblent avoir pour fonction de guider nos existences déboussolées par la disparition des grands modèles philosophiques et religieux. E. U. Grosse et E. Seibold, dans leur *Panorama de la presse parisienne* (1996), ont été parmi les premiers à souligner l'importance croissante de ce « champ de transition » entre les genres rédactionnels et la publicité. A propos de la presse allemande, H.-H. Lüger (1995 : 147-151) avait fort justement proposé de distinguer, parmi la catégorie englo-

bante des textes de conseil (« instruierend-anweisende Texte »), deux sous-classes : les « Handlungsanleitungen » (modes d'emploi) et les « Ratgebungen » (conseils proprement dits).

Prolongeant cette idée et repartant du constat socioculturel précédent, on peut dire que la catégorie du **discours procédural** est trop vague. Parler de discours procéduraux, c'est mettre plus l'accent sur le *faire* que sur son guidage, sur les injonctions-instructions et surtout sur les conseils qui l'accompagnent. En fait, on gagne à parler plus largement de **discours d'incitation à l'action**. On pourrait aussi parler globalement de **genres du conseil**, à condition toutefois de désigner clairement par là des textes dont la valeur illocutoire est directive, mais qui recouvrent toute le champ lexical du « conseil ». Conseiller, c'est indiquer à quelqu'un ce qu'il doit faire ou ne pas faire et ce guidage va de *suggérer*, *recommander* et *proposer* à *presser*, *inciter*, *pousser (à)*, en passant par *avertir*, *aviser*, *conduire, persuader, convaincre, diriger*. Un très large éventail d'actes de langage – du conseil-recommandation à l'ordre – peut être regroupé dans la catégorie du *dire de*, que D. Sperber et D. Wilson (1989) considèrent fort justement comme une des trois catégories d'actes de base, à côté de *dire que* et *demander si*.

Les conseils des magazines de la presse contemporaine prennent cette forme :

T9 **Comment réussir sa déclaration**

Vous êtes sur le point de rédiger votre déclaration de revenus ? Voici les conseils de dernière minute de François de Witt, rédacteur en chef de la revue « Mieux vivre votre argent » et chroniqueur de France Info. [...]

Des textes publicitaires suivent également ce modèle, dans cette confusion entre genres journalistiques et publicitaires que l'on appelle la publi-information. Ainsi, ce pseudo dialogue, clairement signalé comme « publicité » (4) :

T10 **Le conseil de SUPRA : Fatigue printanière – Que faire ?**

Au printemps, lorsque la nature renaît à la vie, une lassitude classique pour la saison frappe nombre d'entre nous : la fatigue printanière. Posons la question au service médical de SUPRA : Que faut-il entendre par fatigue printanière ?

<u>Conseil médical de SUPRA :</u>

La fatigue du printemps n'est pas une maladie, mais un symptôme. Elle indique, que notre corps présente une insuffisance en substances vitales, comme les vitamines, les enzymes, les oligo-éléments et les sels minéraux. Le corps a épuisé ses réserves lors de la froide période hivernale [...] Il n'est donc pas étonnant d'être confronté à des états dépressifs, au manque de motivation et d'énergie au travail, ainsi qu'à un déficit de sommeil.

Que faire contre la fatigue printanière ?

<u>Conseil médical de SUPRA :</u>

Mettez tout en œuvre pour vivre sainement au cours des semaines à venir. Il convient de manger beaucoup de légumes, de fruits et de salades. Évitez les aliments trop gras et les sucreries. Faites du sport dans la nature verdoyante : accomplissez une balade en forêt ou un tour en vélo. Éliminez également de votre corps les dysfonctionnements liés au stress, en vous créant des occasions de délassement et de détente visant à retrouver la paix intérieure.

tout simplement SUPRA
Caisse-maladie
0848 848 878

(4) En dépit d'un certain nombre de bizarreries, je respecte très strictement la ponctuation du document d'origine, paru dans le quotidien suisse *Le Temps*.

Ce texte est assez représentatif du genre. Il comporte une première partie informative (largement descriptive) et une deuxième partie qui répond à la question « que faire ? » et présente toutes les formes linguistiques du conseil. Il est particulièrement intéressant de constater que le représentant de la caisse maladie dont il s'agit de faire la publicité porte le titre de « conseil médical ». Aux nombreux impératifs se mêle une forme impersonnelle (« il convient de ») de la consigne.

L'expression linguistique la plus courante du conseil est celle des deux extraits suivants du magazine féminin *Elle* (21-2-2000) :

T11

LA QUESTION

Comment choisir son anticernes ?

• Si les cernes sont très localisés (coin interne de l'œil et creux de la paupière inférieure), adoptez les crayons, les sticks ou les textures compactes appliquées au pinceau fin : des formules idéales pour une pose précise et un fondu parfait.
• Si la paupière inférieure est teintée de bistre sur toute la surface, misez sur les textures fluides (en flaconnettes avec applicateur mousse ou pinceau). Elles s'estompent plus facilement et marquent moins le contour de l'œil. Côté couleur :
• Choisissez bien la nuance de votre anticernes, la correction fonctionne si vous misez sur le jeu des couleurs complémentaires : beige abricot si les cernes sont bleutés (très fréquent) ; beige rosé clair si les cernes tirent vers le gris-vert ou si votre peau est pâle et rosée.
• Prenez-le un ton en dessous de la carnation. Trop clair, vous accentueriez l'effet optique de volume et de gonflement si poches il y a... Et un halo blanc autour de l'œil, ça n'est pas plus esthétique que des cernes au naturel !

La structure grammaticale *SI + Impératif*, (employée ici 7 fois) permet de découper des sous-ensembles actionnels. On trouve également la structure de type *POUR + Infinitif* qui, située à l'initiale comme en T12, étend sa portée à toute la suite du texte, alors qu'en position non initiale, sa portée se limite au fragment (phrase ou paragraphe) considéré (ainsi à la fin du premier paragraphe de T11) (5) :

T12 **Nécessaire de survie**

Pour garder le sourire étincelant, le teint frais et l'œil vif en toute circonstance, sans trimbaler sa salle de bain dans son sac à main, The Body Shop a tout prévu. Un choix d'indispensables alliés (du dentifrice au mascara) en version mini compactée dans une boîte grande comme un étui à lunettes. Kit 5 à 7, 150 F.

Les textes expositifs en COMMENT sont certainement une sous-catégorie des textes d'incitation à l'action. La publicité les intègre, comme dans le rédactionnel suivant :

T13 **Sortez vainqueur avec la nouvelle Civic 1.6 VTi.**

Comment gagner une Honda ? Rien de plus simple : il vous suffit de passer nous voir et de vous installer au volant de votre Honda préférée pour une course d'essai. La nouvelle gamme des Civic comporte sept versions compactes, du modèle de base particulièrement avantageux à la version de luxe tout confort. Par exemple la Civic 1.6 VTi 3 portes (illustrée ci-dessus), dotée d'un moteur « sport VTEC » [...]. De retour de votre course d'essai, inscrivez vos noms et adresse sur le bulletin de participation Grand Prix, déposez-le dans l'urne et attendez. Peut-être serez-vous l'heureux vainqueur ! **HONDA**

La description élogieuse du produit est encadrée par la structure COMMENT (faire pour)... ? suivie de « il vous suffit de... » et les impératifs (« inscrivez », « déposez », « attendez »). Cette publicité ressemble à l'exemple prototypique sui-

(5) Voir, à ce propos, Marie-Paule Péry-Woodley 2001 : 43-44.

vant, tiré d'un supplément d'un journal du week-end (*Paris-Normandie*) – magazine constitué d'un mélange de publi-reportages, de conseils de beauté publicitaires (T14) ou encore sur la façon de graver des objets (T15). Il présente l'avantage de mêler structure en *COMMENT + Infinitif* – qui, comme *POUR + Infinitif* à l'initial, a une portée globale – et structure en *SI + Impératif* :

T14 **CONSEILS DE PRO**

Comment camoufler un vrai tatouage ?

Si vous voulez oublier le temps d'une soirée le ravissant tatouage dessiné sur votre cheville (voir photo de droite), adoptez un maquillage dermatocosmétique, vendu en pharmacie et parapharmacie qui couvre toute tache ou imperfection située sur le corps (*Perfect legs* de Coverdem, 159 F). D'aspect crémeux, c'est un fond de teint très couvrant qui s'étale facilement et tient vingt-quatre heures. Appliquez une quantité minime sur la région concernée, pressez avec vos doigts, hydratez à l'aide d'un mouchoir humide et laissez sécher. Si vous souhaitez voir disparaître définitivement l'erreur de jeunesse en forme de dragon qui se trouve sur votre épaule, il vous reste le laser, chez les dermatologues spécialisés [...].

A la différence de POUR (à l'initiale) et de COMMENT dont la portée s'étend au texte entier, les deux connecteurs SI ont une portée limitée aux segments qu'il ouvrent. Le second SI ferme le fragment précédent et en ouvre un nouveau. Cette structure est à la base de la division en cas (ici deux, beaucoup plus en T11).

Les genres dominés par le conseil comportent généralement des suites d'actes moins nombreux que les genres plus purement procéduraux comme la fiche de bricolage (T15), le mode d'emploi (T16 & T17), la recette (T20, T21, T23, T24 & T25) ou les guides de randonnée (T22) et d'escalade-alpinisme (T26 & T27). Dans les genres procéduraux, les conseils sont plus diffractés et la structure en SI ou POUR nettement moins fréquente :

T15 **GRAVER SES SOUVENIRS**

Transformer des verres ordinaires en cadeau original : un travail de précision pour les plus minutieuses.

MARCHE À SUIVRE

• **Nettoyez le verre** avec de l'alcool à brûler et un chiffon.
• **Reproduisez le motif** sur un papier foncé dont vous crantez les bords pour qu'il épouse la courbe de l'objet.
• **Disposez le motif à l'intérieur du modèle à graver** et fixez-le à l'aide d'un petit morceau de ruban adhésif.
• **Utilisez votre graveur comme un stylo,** en tenant fermement le verre. Pour les premières ébauches, il est préférable de faire un essai sur un autre support.
• **Commencez par graver les contours,** sans forcer ni appuyer. Quand tous les traits sont tracés, retirez le modèle en papier.
• **Dépolissez l'intérieur des motifs** après avoir placé dans le verre un chiffon de couleur foncée qui vous permettra de mieux distinguer les contrastes. Choisissez une meule adaptée au motif à dépolir, et essuyez la poussière avec une éponge humide.
• **Séchez avec un chiffon** avant de recommencer à graver.

[suit une importante partie iconique décomposant partiellement ces actes et reproduisant l'objet]

FOURNITURES

• Un support en verre : bocal, vase, verre...
• Un graveur et des pointes : manuel à partir de 145 F) ou électrique (à partir de 399 F chez Rougié & Plé).
• Les meules servant à remplir les motifs.
• Un chiffon de couleur foncée.
• Du papier de couleur foncée.
• De la colle ou du ruban adhésif.

Modèle tiré de *Gravure sur verre*, de Violaine Lamérand. Éditions Fleurus, 99 F. Ce livre présente la technique de la gravure sur verre et propose environ deux cents motifs à graver, classés par thèmes. Nos préférés : Art déco, feuillage, fruits et légumes.

Un conseil se glisse dans l'incise : « Pour les premières ébauches, il est préférable de faire un essai sur un autre support » (la portée de POUR est ici purement locale).

Le mode d'emploi suivant est exemplaire de ce que l'on trouve sur les cartons d'emballage :

T16 **Filtres *Épilacire*** **nouvelle formule**

Grâce à ces filtres spéciaux, vous pourrez filtrer facilement votre cire après chaque épilation effectuée dans votre Épilacire CALOR.

Mode d'emploi : Mettez le thermostat de votre Épilacire sur la position ?. Déposez dans le fond de la cuve le filtre que vous aurez déplié pour le remplir des bandelettes de cire usagée.
Attendre que la cire ait complètement fondu.
Il faut compter 30 minutes pour que la cire soit très chaude.
Retirez le filtre en le tenant par les petites poignées latérales. Les poils resteront dans le fond du filtre et votre cire sera alors parfaitement propre, prête pour une nouvelle utilisation.
Jetez le filtre.

La modalisation des incitations à l'action tend beaucoup plus clairement vers le conseil dans le mode d'emploi suivant (figurant également sur l'empaquetage du produit ; je cite le rédactionnel dans son intégralité car il est représentatif du genre) :

T17 **Ronstar TXJ**

DÉSHERBANT SÉLECTIF ROSIERS, CONIFÈRES, PLANTES VIVACES

COMPOSITION
– 2% d'oxadiazon
– 1,5 % de carbétamide
Homologation n° 8400447.
Doses homologuées :
– 12 g/m2 sur rosiers et plantes vivaces.
– 18 g/m2 sur plantations d'arbustes d'ornement.
Emploi autorisé dans les jardins
Désherbant sélectif pour rosiers, conifères, arbres et arbustes d'ornement et certaines plantes vivaces. Sous forme de fins granulés, il est sélectif vis-à-vis des végétaux ligneux et de diverses plantes vivaces ornementales (alyssum, ancolie, corbeille d'argent, campanule, iris à rhizomes...).
Il maintient le sol propre en détruisant les mauvaises herbes annuelles dès leur germination.
Sa persistance d'action permet de garder le sol propre pendant plusieurs mois.

ÉPOQUES D'EMPLOI :

	•	••	••	••	•	•	•	•	•		
J	*F*	*M*	*A*	*M*	*J*	*J*	*A*	*S*	*O*	*N*	*D*

• Période de traitement favorable. •• Période de traitement idéale.

On doit appliquer le produit sur un sol propre et humide en fin d'hiver ou au printemps. Pour obtenir une efficacité optimale du désherbant, traiter de préférence au départ de la végétation.
Il est recommandé de faire une première application au printemps avant la reprise de la végétation et de renouveler environ 3 à 4 mois après, dès que l'on constate un début de levée de mauvaises herbes.

Il peut s'utiliser dès la plantation. S'il s'agit de très jeunes plants, attendre toutefois une quinzaine de jours. Dans le cas des plantes vivaces ornementales, ne traiter que des plants racinés ayant bien repris.
Ôter les mauvaises herbes présentes, appliquer le produit puis arroser copieusement. Il n'y a aucun danger pour les arbres à conserver.
Dans le cas d'une application d'été, faire suivre le traitement d'un arrosage copieux.

MODE ET DOSE D'EMPLOI :

Une Dose = 17 g pour 1 m^2		APPLICATION
Arbustes d'ornement et conifères Rosiers et plantes vivaces	18 g par m^2 12 g par m^2	Appliquer régulièrement avec la boîte verseuse ou avec le doseur

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

– Respecter la dose d'emploi indiquée.
– Traiter sur sol propre, frais et non motteux.
– Éviter de traiter si le feuillage des arbres est humide.
– Ne pas biner le sol dans les 3 mois qui suivent l'application.
– Se laver les mains après emploi.
– Conserver le produit dans son emballage d'origine, hors de la portée des enfants, des animaux et à l'écart des denrées alimentaires et boissons.
– Ne pas traiter les emplacements de plantes bulbeuses (jacinthes, tulipes...).

On retrouve les constructions phrastiques de type « Pour obtenir » (non situé à l'initiale du texte, POUR a une portée limitée à la phrase dans laquelle il apparaît), « S'il s'agit de... / Dans le cas de...». Les infinitifs jussifs atténuent la valeur illocutoire injonctive. Le texte oscille ainsi entre « On doit » (force directive maximale), « Il peut s'utiliser dès » (force directive affaiblie) et « Il est recommandé de » (conseil). La partie descriptive, en italiques, du début de ce texte est un très bon exemple de la valeur de consigne des définitions (mise en évidence par M.-P. Péry-Woodley 2001 : 33). Lorsqu'il est écrit, à propos du désherbant en question, que « sa persistance d'action permet de garder le sol propre pendant plusieurs mois », le lecteur en dérive une consigne sous-jacente : « Pour garder le sol propre pendant plusieurs mois, utilisez Ronstar TXJ ». La transformation de la structure verbale « permet de garder » en « pour garder » est représentative des instructions procédurales présentes dans les parties descriptives des textes.

Les notices d'accompagnement de médicaments sont très proches du mode d'emploi précédent, mais elles comportent des caractéristiques propres supplémentaires qu'illustre bien cet exemple prototypique qui, en raison de sa longueur et de la répétitivité propre au genre, ne peut être que partiellement cité ici :

T18 **Doliprane** 500 mg, comprimé

PARACÉTAMOL

COMPOSITION

Paracétamol, 500 mg. Excipients : lactose, amidon prégélatinisé, amidon de blé, talc carboxyméthylamidon, stéarate de magnésium pour un comprimé.

FORME PHARMACEUTIQUE

Comprimé - boîte de 16

[...]

DANS QUELS CAS UTILISER CE MÉDICAMENT ?

Ce médicament contient du paracétamol. Il est indiqué en cas de douleur et/ou de fièvre telles que maux de tête, états grippaux, douleurs dentaires, courbatures, règles douloureuses. [...]

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MÉDICAMENT ?

Ce médicament NE DOIT PAS ÊTRE utilisé dans les cas suivants :
— allergie connue au paracétamol

— maladie grave du foie
— intolérance au gluten.
EN CAS DE DOUTE IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPÉCIALES
En cas de surdosage ou de prise par erreur d'une dose trop élevée, consultez immédiatement votre médecin. [...]

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI
Si la douleur persiste plus de 5 jours ou la fièvre plus de 3 jours, ou en cas d'efficacité insuffisante ou de survenue de tout autre signe ne pas continuer le traitement sans l'avis de votre médecin. En cas de maladie grave du foie ou des reins, il est nécessaire de consulter votre médecin avant de prendre du paracétamol.
EN CAS DE DOUTE NE PAS HÉSITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.
[...]

COMMENT UTILISER CE MÉDICAMENT ?
POSOLOGIE
Réservée à l'adulte et à l'enfant à partir de 27 kg (soit environ à partir de 8 ans).
• Pour les **adultes** et les enfants dont le poids est **supérieur à 50 kg** (à partir environ de 15 ans), la posologie quotidienne maximale recommandée est de 3000 mg de paracétamol par jour, soit 6 comprimés [...].
• chez l'**enfant**
[...] Si vous ne connaissez pas le poids de l'enfant, il faut le peser afin de lui donner la dose la mieux adaptée. [...]
La posologie usuelle est :
– **pour les enfants entre 27 et 40 kg** (environ 8 à 13 ans) : 1 comprimé à 500 mg par prise, à renouveler si besoin au bout de 6 heures, **sans dépasser 4 comprimés par jour**.
– **pour les enfants entre 41 et 50 kg** (environ 12 à 15 ans) : 1 comprimé à 500 mg par prise, à renouveler si besoin au bout de 4 heures, **sans dépasser 6 comprimés par jour**.
EN CAS DE DOUTE DEMANDEZ CONSEIL À VOTRE MÉDECIN OU À VOTRE PHARMACIEN.
[...]

CONDUITE ÀTENIR EN CAS DE SURDOSAGE
En cas de surdosage ou d'intoxication accidentelle, prévenir en urgence un médecin. [...]

Les constructions phrastiques de cette notice accumulent les structures types : « POUR les adultes/enfants », « SI besoin / SI vous ne connaissez pas le poids », « EN/DANS LES CAS DE doute/douleur/surdosage/ ». Les recommandations sont non seulement multipliées mais répétées et mises en évidence par la typographie (gras, soulignements, petites capitales italiques).

Comme dans les modes d'emploi T15 et T16, les conseils des horoscopes se trouvent souvent sous des impératifs dont la force illocutoire est moins une injonction qu'un recommandation (exemple tiré du supplément-magazine *Fémina Hebdo* du *Journal du Dimanche* du 18.1.1998 : 50) :

T19 **HOROSCOPE** **Donatella Roberti**

VERSEAU du 21 janvier au 18 Février

VIE SOCIALE Fin stratège, vous montez au créneau pour défendre vos projets. Surtout n'abusez pas de votre autorité. Respectez l'opinion des autres. **CŒUR** Vous vivez une histoire d'amour à l'abri des regards indiscrets. Ou vous vous prenez de passion pour un être inaccessible qui vous ignore superbement. Soyez réaliste ! **FORME** Une pêche d'enfer. Pour canaliser ce flot d'énergie, tirez parti de votre créativité.

L'horoscope mêle la description d'actions (« vous montez au créneau pour dé-

fendre vos projets », « Vous vivez une histoire d'amour [...] », « Une pêche d'enfer ») et la recommandation (« Surtout n'abusez pas de votre autorité. Respectez l'opinion des autres », « Soyez réaliste ! », « Pour [...], tirez parti de votre créativité »).

Afin d'éviter l'hésitation entre la recommandation et l'injonction, dans les genres les plus procéduraux comme la recette de cuisine, le conseil est parfois localisé dans une rubrique. Ainsi à la fin de ces deux recettes :

T20 **Poêlée de thon aux girolles** [Fiche cuisine du magazine *Elle*]
30 minutes

Ôtez le bout terreux des girolles, lavez-les, épongez-les. Faites revenir en sauteuse, dans la moitié de l'huile, la rouelle de thon sur ses deux faces. Salez, poivrez, mouillez avec le vin blanc et laissez cuire à découvert 12 à 15 mn. Pendant ce temps, faites sauter rapidement à la poêle les girolles dans le restant d'huile jusqu'à ce que toute leur eau soit évaporée. Incorporez les girolles au thon, ajoutez la crème fraîche et laissez mijoter ensemble 5 mn.

Pour 6 personnes :
1 rouelle de thon de 1 kg
600 g de girolles
1/2 verre d'huile d'arachide
250 g de crème fraîche
1 verre de vin blanc sec
sel, poivre

Préparation : 10 mn
Cuisson : 20 mn

NOTRE CONSEIL : lorsque vous laverez les girolles, ajoutez un demi-verre de vinaigre d'alcool.

T21 **Pain perdu au fromage et au jambon**
Pour 4/5 personnes – Préparation : 15 min – Cuisson : 25 min

- **12 tranches moyennes de pain de mie (200 g env.)**
- **3 tranches de jambon de Paris**
- **3 œufs**
- **30 cl de lait**
- **12 tranches de fromage pour croque-monsieur**
- **50 g de parmesan râpé**
- **60 g de beurre**
- **sel, poivre**

Réalisation

- Préchauffez votre four sur thermostat 6 (180°C).
- Beurrez un plat à gratin.
- Coupez les tranches de jambon de Paris en quatre.
- Battez les œufs en omelette avec le lait. Salez et poivrez-les.
- Beurrez les tranches de pain sur une face seulement, puis trempez-les rapidement dans le mélange de lait et d'œufs.
- Disposez-en six dans le plat à gratin, puis placez sur chacune un quart de tranche de jambon et une tranche de fromage.
- En procédant de la même manière, recouvrez d'une seconde couche de pain, de jambon et de fromage.
- Nappez-les du reste du mélange œufs-lait. Poivrez. Parsemez du parmesan. Glissez le plat au four et laissez gratiner 25 minutes.
- Lorsque la surface est bien dorée, servez directement dans le plat de cuisson. Accompagnez d'une salade mélangée.

Conseil : vous pouvez remplacer le pain de mie par du gros pain de campagne. Prévoyez dans ce cas quatre grandes tranches coupées en deux ou huit moyennes. Cette recette sera plus rustique mais tout aussi savoureuse.

Comme la recette, le genre très procédural des guides d'alpinisme et de ran-

donnée (sur lequel nous allons revenir dans la quatrième partie) gère autrement le conseil. L'exemple suivant est un topoguide de randonnée sous forme de fiche (*Montagnes Magazine*, n° 239, août-septembre 2000, Paris, éd. Nivales). Informations, recommandations et instructions se succèdent et se mélangent :

T22 **Randonnée**
QUEYRAS
Rocher de l'Eissassa (3048 m)

Durée : 4h 30 (globale).
Point de départ : parking de Chaurionde (1967m).
Dénivelée montée : 1081m.
Dénivelée descente : 1081m.
Cartes et topos : IGN TOP 25-3537 ET et 3637 OT Didier Richard n° 10.
Accès : Depuis Guillestre, par la D 902 (gorges du Guil) puis, à droite à la Maison du Roy, la D 60 jusqu'à l'entrée de Ceillac, qu'on laisse pour remonter à droite la vallée du Mélezet jusqu'à son extrémité, au parking de Chaurionde.
Itinéraire : prendre dans le bois le sentier du col Tronchet et le suivre jusqu'au raidillon sous le col. Au premier lacet à droite, quitter le sentier pour traverser à gauche de niveau dans les blocs jusqu'à une petite combe évidente (flanc gauche herbeux, flanc droit d'éboulis) au pied du versant ouest du rocher de l'Eissassa. Monter à la limite de l'herbe et des éboulis jusqu'à un collet, puis suivre à droite une trace dans les éboulis qui amène dans un raide couloir d'éboulis instables et de rochers. Le gravir au mieux en s'aidant des rochers de sa rive gauche. Quand il devient franchement rocheux, on le quitte par un petit couloir secondaire à gauche (quelques mètres, petit cairn visible à la sortie). On débouche sur un grand plan incliné d'éboulis et de blocs (haut de 200m environ), qu'on remonte jusqu'à la crête. On rejoint facilement à gauche le cairn sommital sur un petit bastion rocheux. Attention à l'à-pic du versant est. Vaste panorama, du Chambeyron aux Écrins, jusqu'au Mont-Blanc. Belle vue sur le Font-Sancte.
Difficulté : rando sportive exigeante : hors sentier raide et croulant, quelques rochers faciles. Abords du couloir délicats à la descente : corde utile pour les moins expérimentés. Attention aux chutes de pierres dans le couloir.
Matériel : bonnes chaussures (semelles semi-rigides). Bâton très utile. Corde utile selon l'expérience.
Période : juillet à octobre.
Note : ambiance et solitude garanties sur cette cime fière toute en abruptes. Le col Tronchet (2661m), qui ouvre sur la Haute-Ubaye, est assez fréquenté.

Gérard Grossan

On constate ici que se glissent, dans la partie procédurale, des recommandations relatives aux dangers (*Attention aux chutes de pierres dans le couloir*, *Attention à l'à-pic du versant est*). Les quatre dernières rubriques correspondent quant à elles à une suite de recommandations propres au genre dont nous allons reparler.

3. Caractéristiques linguistiques des genres de l'incitation à l'action

Comme on vient de le voir, les textes qui actualisent l'incitation à agir oscillent entre une dominante procédurale et une dominante de conseil. Le mélange des conseils-recommandations et des instructions procédurales est toutefois la forme la plus fréquente. En tenant compte de quelques genres que nous n'avons pas eu la place de citer, on peut dire que les pratiques socio-discursives suivantes sont certes très différentes, mais qu'elles présentent assez de régularités linguistiques communes pour que se dégage un « air de famille » :

• Énoncés injonctifs, textes de loi, consignes et règlements (séculiers ou religieux). [T1 à T4, T8]
• Règles de jeux.
• Rubriques conseil des médias (magazines, quotidiens, radio et télévision [T9, T11, T12, T14]) et des ouvrages de morale, d'éducation, de santé, etc. [T10]
• Recettes de cuisine (depuis le livre d'un grand cuisinier jusqu'à la simple indication sur l'emballage d'un produit [T25], en passant par les fiches-cuisine des magazines). [T20, T21, T23, T24]
• Guides d'itinéraire (de randonnée pédestre, d'alpinisme, de visite touristique d'un lieu culturel ou naturel). Sous forme de fiche [T22, T26] ou de livre [T27]
• Notices médicales et pharmaceutiques. [T18]
• Notices de montage.
• Didascalies théâtrales donnant des instructions de décor et de jeu des acteurs.
• Manuels ou fiches de bricolage, jardinage, dressage, etc. [T5, T6, T7, T15]
• Modes d'emploi et manuels d'utilisation (notices explicatives) de produits, machines, appareils, logiciels, etc. [T16, T17]
• Manuels d'entretien et de maintenance.
• Manuels de savoir vivre et d'étiquette.
• Manuels de préparateur (pharmacie et chimie).
• Promesses électorales (promesses de faire) et publicitaires [T13].
• Horoscopes. [T19]

Dans des publications anciennes (Adam 1987), suivant en cela les propositions typologiques de Werlich (1975) ou de Longacre (1982), j'avais sans hésitation considéré la recette de cuisine, la notice de montage, les consignes et règlements, règles du jeu et guides d'itinéraires, l'horoscope, la prophétie et le bulletin météorologique comme des représentants probables d'un type de séquentialité spécifique. Les textes que certaines typologies appellent programmateurs ou instructionnels ou encore injonctifs ont en commun de *dire de faire* en prédisant un résultat, d'inciter très directement à l'action. Gérard Vigner résume bien les caractéristiques de cette macro-catégorie en parlant de « la représentation d'une transformation d'état que le lecteur aura à réaliser sur injonction de scripteur, transformation qui s'accomplira par le moyen d'un algorithme revêtant la forme d'activités gestuelles programmées selon une logique technique (et culturelle) donnée » (1990 : 114). La question de linguistique textuelle que ces textes posent est la suivante : est-ce que des régularités micro-linguistiques apparentes font de pratiques discursives aussi différentes un ensemble homogène ? Les caractéristiques formelles communes relèvent-elles de la textualité (types de séquences) ou de la discursivité (genres de discours) ? Les étiquettes choisies pour désigner cette « famille » – « textes régulateurs » (Mortara Garavelli 1988), « procéduraux » (Longacre 1982 et titre du n° 141 de *Langages*), « programmateurs » (Greimas 1983, qui inclut de façon intéressante, à côté de la recette, les plans d'architectes et les partitions musicales), « instructionnels-prescriptifs » (Werlich 1975), « injonctifs-instructionnels » (Adam 1987), « textes de conseil » (Lüger 1995) ou encore le « recettal » (Qamar 1996) – sont elles synonymes ?

Après avoir été tenté, jusqu'au début des années 1980, par l'acceptation pure et simple de typologies de textes (Werlich 1975, Longacre 1982, Dressler 1984, Isenberg 1984, Mortara Garavelli 1988) qui semblaient permettre une généralisation rapide, j'ai, entre 1987 et 1992, consacré plusieurs articles et un livre au titre volontairement ambigu (*Les textes : types et prototypes*) à expliquer pourquoi il ne convient pas de parler de « types de textes ». L'unité « texte » étant trop complexe et trop hétérogène pour présenter des régularités linguistiquement cernables, j'ai situé les faits de régularité dits « récit », « description », « argumentation », « explication » et « dialogue » à un niveau linguistique que j'ai proposé d'appeler *séquentiel*. J'ai défini les séquences comme des structures relationnelles préformatées d'empaquetage de propositions et comme des unités composition-

nelles plus complexes que la période, mais très inférieures au texte comme unité globale – mis à part le cas très rare des textes brefs mono-séquentiels.

Ce modèle de la structure compositionnelle des textes rompt radicalement avec l'idée de « typologie des textes » et il n'a de sens que dans la perspective globale d'une théorie des niveaux d'organisation. Distinguer des niveaux d'organisation de la textualité (dont les séquences prototypées ne sont qu'un niveau) permet de rendre compte du caractère profondément hétérogène d'un objet irréductible à un seul mode d'organisation, d'un objet par définition complexe (les textes dont nous parlons sont, de plus, plurisémiotiques, ils comportent souvent une importante part iconique : schémas, infographies, photos parfois). La famille des textes d'incitation à l'action présente des régularités qui relèvent de macro-formes types d'énonciation ou plutôt de macro-actions socio-discursives. Rappelons qu'un texte est, d'une part, une suite linéaire de parties formant une structure compositionnelle donnée, mais que c'est, d'autre part, un tout de sens sémantico-pragmatique, une unité configurationnelle. Or les textes qui nous retiennent sont toujours résumés par un titre qui joue un rôle essentiel de désignation d'un objet référentiel du monde réel : nom du plat pour la recette de cuisine, nom de la voie ou du sommet à atteindre pour les topoguides, de la ville ou du monument à visiter pour les guides touristiques, désignation du problème pour les conseils, nom du médicament dans les notices pharmaceutiques d'utilisation, etc. Comprendre un texte, c'est également pouvoir répondre à une question pragmatique – *pourquoi, pour accomplir quel but, quelle visée argumentative, ce texte a-t-il été produit ?* –, la famille de textes qui nous retient se résume, on l'a déjà dit plus haut, à une action discursive englobée dans le *dire de faire*. Dans tous les cas, il s'agit de *faire-faire quelque chose à quelqu'un*, de l'y inciter plus ou moins fortement et surtout de lui garantir la vérité des informations fournies. Cette « famille » de textes présente la particularité d'être située très précisément à la jonction entre action verbale et action dans le monde (de la cuisine, du voyage, du jeu, de l'atelier ou du laboratoire, etc.). Cette dimension du passage à l'acte détermine en profondeur le style (ce que Bakhtine nomme la phraséologie), c'est-à-dire les régularités micro-linguistiques observables de ces genres apparentés.

Cette forte unification configurationnelle – par le thème-topic et par l'acte de discours – explique l'homogénéité pragmatico-sémantique et même scripto-visuelle des différents genres de l'incitation à l'action. Cette homogénéité traduit des exigences pratiques et des conditions pragmatiques d'énonciation. Les formes linguistiques observables sont imposées depuis un plus haut niveau que la séquence par les genres discursifs d'une formation sociale et par les actions langagières accomplies. En d'autres termes, ces régularités sont directement déterminées par les données de l'interaction socio-discursive.

Toute action langagière s'inscrit dans un lieu social donné qui doit être pensé comme une formation socio-discursive. Considérer le discours comme une activité inséparable d'un genre, c'est mettre l'accent sur les relations d'une action discursive donnée avec une formation socio-discursive. Décrivant l'étroite complémentarité des « formes de la langue » et des « formes types d'énonciation », Bakhtine définit ainsi les genres :

> L'utilisation de la langue s'effectue sous forme d'énoncés concrets, uniques (oraux ou écrits) qui émanent des représentants de tel ou tel domaine de l'activité humaine. L'énoncé reflète les conditions spécifiques et les finalités de chacun de ces domaines, non seulement par son contenu (thématique) et son style de langue, autrement dit par la sélection opérée dans les moyens de la langue – moyens lexicaux, phraséologiques et grammaticaux –, mais aussi et surtout par sa construction compositionnelle. Ces trois éléments (contenu thématique, style et construction compositionnelle) fusionnent indissolublement dans le *tout* que constitue l'énoncé, et chacun d'eux est marqué par la spécificité d'une sphère d'échange. (1984 : 265)

On peut considérer les formes discursives énumérées plus haut comme des genres, dans la mesure où elles relèvent de « sphères de l'activité humaine » qui, comme le dit Bakhtine, ont élaboré, dans le cours de leur développement et de leur complexification, des formes génériques qui vont se différenciant, se complexifiant et se multipliant. C'est aussi vrai des recettes de cuisine que des guides d'itinéraires ou des conseils qui ont suivi une évolution parallèle à celle du tourisme de masse, de la pratique de la randonnée, de l'escalade et de l'alpinisme ou du journalisme. On pourrait dire la même chose des guides de voyage, des manuels d'utilisation d'appareils, des manuels d'auto-formation (« Comment apprendre à… dessiner, peindre, faire du crochet, etc. ») et des notices pharmaceutiques liées au développement de l'automédication.

En reprenant les différentes propriétés des énoncés dont parle Bakhtine, nous examinerons donc la « construction compositionnelle » (C6), le « contenu thématique » et ses effets sur le lexique (C3), la complexité de l'organisation et de la connexion des chaînes d'actions (C4 et C5). Nous verrons que ce que Bakhtine appelle « style » doit être abordé énonciativement (C1). En effet, ces textes ne comportent pas seulement des suites de propositions actionnelles, mais également des propositions descriptives d'états. En revanche, les propositions argumentativement marquées sont très rares. Les propositions actionnelles, regroupées dans la partie procédurale, possèdent une valeur illocutoire directive. Il faut donc partir du fait que chaque proposition énoncée est, d'un point de vue référentiel (*dictum*), une représentation d'actions ou d'états et, d'un point de vue illocutoire (*modus*), un acte de discours de type directif (*dire de*) ou simplement déclaratif (*dire que*). Chacune des propositions des textes d'incitation à l'action doit être examinée dans ses dimensions d'acte de référence et d'acte de discours, mais également d'acte d'énonciation rattaché à un énonciateur qui prend en charge la vérité du contenu propositionnel et vise un destinataire (C2). De tout ceci découlent les caractéristiques suivantes.

C1.– Caractéristiques énonciatives

Un paradoxe apparent régit énonciativement les textes d'incitation à l'action. Ils émanent d'un expert dont la présence énonciative est effacée. Avec le locuteur (instance de la marque, du laboratoire, etc.), les repères de la situation d'énonciation sont également effacés. Font exception les signatures (accompagnées parfois d'une photo) des horoscopes (T19), des topoguides (T22, T26, T27), de certaines recettes (T20, T24), mais même dans ce cas, les traces explicites du sujet de l'énonciation sont absentes des énoncés (on verra que seul T26 échappe partiellement à cette constante). La présence du prophète, en T3, ne remet pas en cause cette observation générale. De même, la présence de l'énonciateur en T6 (« je te conseille ») et en T8 (« je veux d'abord te dire ») n'est située qu'en marge (frontières initiale ou finale ; voir aussi T9 et T10) du fragment d'incitation à l'action. La présence du *nous* au début de T13 et à la fin de T24 s'explique par la nature publicitaire des deux documents (la recette T24 est intégrée dans une annonce publicitaire). Ce surgissement du locuteur reste ponctuel et très localisé.

La place du sujet-agent (destinataire) est, quant à elle, laissée pronominalement (*vous*) ouverte. Elle peut ainsi être occupée par chaque lecteur-utilisateur. Le pronom de deuxième personne est parfois remplacé par *on* avec le futur et avec le présent (T5 *on incise, etc.* ; T17 *on doit appliquer* ; T22 *on débouche/rejoint, qu'on laisse, on le quitte* ; T27 *que l'on gravit*) ou par les formes impersonnelles de type : *il est recommandé, s'il s'agit, il n'y a aucun danger* (T17). L'infinitif permet les structures impersonnelles : *il faut le peser* et *il est indispensable/nécessaire de prévenir, ne pas hésiter à, prendre, sans dépasser* (T18). En revan-

che l'impératif garde toute sa valeur conative et l'absence du pronom n'est, dans ce cas, qu'un effet de surface sans valeur d'effacement.

C2.– Contrat de vérité et promesse de succès

Entre l'expert et le lecteur, un contrat de vérité relatif aux informations fournies est passé. Ce contrat implicite garantit au destinataire que, s'il se conforme à toutes les recommandations et s'il respecte les procédures indiquées, il atteindra le but visé. Ce but est promis au lecteur sous conditions. Les conditions sont multipliées dans les cas où la réalisation est délicate (notices de médicament et topoguides d'alpinisme, par exemple), mais cela n'atténue en rien le contrat de vérité et la promesse de succès. C'est ce type de contrat que Greimas a mis en évidence dans les textes programmateurs comme la recette de cuisine, les partitions musicales et les plans d'architecte : « Si vous exécutez correctement l'ensemble des indications données, alors vous obtiendrez la soupe au pistou » (1983 : 159). Sur ce point, l'horoscope ne diffère pas des diverses formes de notices et autres guides.

Ce contrat de vérité explique assez bien l'effacement du sujet de l'énonciation. Son retrait garantit le caractère non subjectif des informations fournies. Seul T26 s'autorise, dans la partie introductive et dans le corps du texte, plusieurs parenthèses évaluatives (sur lesquelles nous reviendrons plus loin), sans toutefois que ces traces de subjectivité ne brisent le contrat de vérité et d'objectivité.

On trouve, depuis quelques années, l'indication d'un dégagement juridique de la source énonciative en cas d'accident. C'est en particulier le cas dans des topoguides comme celui des *Via Ferrata des Alpes françaises* qui met explicitement l'accent sur la source d'expertise sans revendiquer pour autant, en raison de sa non actualisation régulière, une quelconque force de loi :

> L'auteur et l'éditeur déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou d'incidents survenant dans les itinéraires décrits dans cet ouvrage. Les randonneurs et alpinistes ainsi informés des risques encourus restent seuls maîtres de leur destinée et des choix qu'ils opèrent par rapport à leurs capacités ou aux risques inhérents aux conditions particulières de la montagne. Etant donné son caractère non périodique, cet ouvrage ne peut en aucun cas faire office d'expert auprès des tribunaux. (P. Sombardier, Glénat, Grenoble, 2000 : 144)

C3.– Lexique spécialisé

A chaque genre correspond un lexique propre à un domaine de spécialité. Ce lexique est imposé par la précision informationnelle recherchée et par le fait que la connaissance de l'univers de référence (sport, jardinage, bricolage spécialisé, médecine, cuisine, etc.) est supposée commune aux co-énonciateurs. Sont supposées partagées des connaissances du monde, des scripts actionnels (T20 : *faire revenir, mouiller* ; T21 : *napper*), du vocabulaire technique ou scientifique (T6 : *galbanum, amelle ;* T10 : *enzymes, oligo-éléments* ; T14 : *dermatocosmétique ;* T17 : *oxadiazon, carbétamide, alyssum, ancolie ;* T18 : *paracétamol, excipients, amidon prégélatinisé, carboxyméthylamidon, etc.* ; T22 : *cairn, collet, couloir secondaire*) et plus globalement la phraséologie du domaine. La nominalisation des actions débouche sur des formations lexicales de spécialité en -age (T17 : *arrosage*), -ation (T10 : *motivation ;* T16 : *utilisation, épilation ;* T17 : *homologation, application, plantation, germination* ; T20 : *préparation ;* T21 : *réalisation*) et ses variantes en -ution/-ition (T16 : *exécution, finition*), -ment (T7 : *emprisonnement ;* T10 : *dysfonctionnement, délassement ;* T11 : *gonflement ;* T17 : *traitement*).

C4.– Représentation d'actions et force illocutoire

Une des plus importantes caractéristiques des textes d'incitation à l'action est l'abondance de prédicats représentant des actions temporellement successives et actualisées verbalement à l'infinitif, à l'impératif, au futur ou au présent. Des indications complémentaires modalisent certaines actions en renseignant très précisément sur la *manière* de faire et/ou en ajoutant des verbes modaux de type *pouvoir* et *devoir.* La deuxième grande caractéristique de surface est la présence d'un grand nombre de propositions à valeur illocutoire forte, en particulier d'actes directifs successifs (*dire de*), très marqués à l'impératif, un peu moins à l'infinitif. Au présent et au futur la valeur est plutôt assertive (*dire que*) et plus particulièrement prédictive avec le futur. Cette forte caractérisation illocutoire ne s'étend toutefois pas à l'ensemble des propositions, elle est localisée dans la partie instructionnelle-procédurale. Il faut noter que, dans les textes d'incitation à l'action, toute définition devient implicitement une instruction procédurale (on l'a vu, à propos de T17). Les parties descriptives de ces textes ont donc une double valeur inséparablement référentielle (informative) et instructionnelle (consigne).

C5.– Marques de connexion

On a déjà parlé de l'importance des indicateurs de portée *POUR/COMMENT + infinitif* et *SI/EN CAS DE + impératif* ou *infinitif jussif*. Ces connecteurs jouent un rôle important. Leur fréquence est toutefois réduite, par exemple dans les recettes et les topoguides. Il faut surtout souligner le contraste entre la rareté des connecteurs argumentatifs et l'abondance des organisateurs temporels (T26, cité pour cette raison et étudié plus loin, échappe à cette règle). Ceux-ci permettent de préciser la succession et/ou la durée des opérations et des sous-opérations. La présence de nombreux organisateurs locatifs caractérise surtout les guides de voyage, de promenade, d'excursion, mais elle sert également à indiquer la partie précise d'un objet sur laquelle porte une opération dans les modes d'emploi, manuels de bricolage, notices de montage.

C6.– Macro-segmentation typographique

Les textes d'incitation à l'action ont pour propriété commune une très forte segmentation et une large exploitation des possibilités de mise en forme typographique. Une très grande vi-lisibilité découle des indications alphanumériques, des alinéas souvent sur-marqués par des « puces », de la présence de composantes iconiques (photographies, dessins et/ou infographie sous forme de cartes, de schémas) qui vont de la simple illustration à l'information majeure. De plus en plus, dessins et schémas, avec le support d'une numérotation, remplacent partiellement ou totalement l'énumération verbale des actions dans les notices de montage d'un meuble ou d'une maquette et dans les topoguides. Dans tous ces cas, il ne s'agit plus seulement de *dire* mais de *montrer comment faire*.

Ces caractéristiques de segmentation typographique mettant le plan de texte en évidence sont également propres aux discours didactiques et à la presse écrite. Elles sont seulement plus importantes dans les textes d'incitation à l'action pour des raisons pragmatiques d'articulation étroite du dire au faire pratique, au passage à l'acte programmé. Les plans de texte adoptés sont moins communs à l'ensemble des textes d'incitation à l'action que propres à chaque genre et sous-genre. Tel guide de voyage ou d'alpinisme adopte ses propres constantes et variations autour des normes compositionnelles propres à l'interdiscours et/ou à l'intertexte de la formation discursive considérée et en fonction du champ pratique (cuisine, voyage, excursion, visite, bricolage, médication). Les différences

entre une activité qui se développe dans le monde naturel (alpinisme, randonnée, escalade, jardinage) ou culturel (voyage, visite d'une ville, d'un lieu ou d'un pays) et une activité qui crée l'objet (recette de cuisine ou notice de montage) ne sont pas négligeables. On en voit les conséquences sur les composantes des plans de textes. En effet, les listes clairement séparées de la partie procédurale (listes d'ingrédients, de parties éparses d'un objet à construire, matériel nécessaire, etc.) ne se retrouvent pas dans les genres qui portent sur un référent déjà constitué ; elles sont absentes des conseils, des projections-prophéties (tracts politiques annonçant ce que feront les candidats s'ils sont élus) et autres horoscopes.

Tous ces genres ne sont apparentés que parce qu'ils énumèrent des suites d'actions appuyées sensiblement sur les mêmes configurations de temps verbaux et sur des procédures assez semblables de regroupement et de fragmentation des unités textuelles. C'est sur ces deux points qu'il nous faut insister à présent, en limitant le corpus au cas de la recette et des topoguides d'escalade et de randonnée.

4. Plans de textes et chaînes d'actions : l'exemple des recettes et des topoguides

Aux recettes T20 et T21 et au topo-fiche de randonnée T22, ajoutons les trois recettes suivantes et deux topoguides d'escalade-alpinisme. D'abord une publicité des magasins COOP (T23), suivie de deux formes plus réduites : une publicité-recette (T24) et un texte figurant sur l'emballage d'un sachet de purée instantanée (T25) :

T23 **Coquelet aux morilles**

Ingrédients pour 4 personnes :
2 gros coquelets
50 g de beurre
1 échalote
1/2 gousse d'ail
1 sachet de morilles séchées
1 dl de vin blanc
2 dl de bouillon de poule ou un fond de volaille
sel
poivre noir du moulin
1 pointe de moutarde
1 pointe de concentré de viande
2dl de double crème

Préparation
Couper les coquelets en morceaux, les rincer à l'eau froide et les sécher avant de les saler et poivrer. Les faire dorer de toutes parts, les réserver. Faire tremper les morilles dans de l'eau chaude et les rincer soigneusement. Dans le beurre de cuisson des coquelets, étuver ail et échalote hachés menu, ajouter les morilles et saisir. Mouiller avec le vin blanc, et laisser réduire avant d'ajouter le bouillon, la moutarde et le concentré de viande. Remettre la volaille dans la sauce, couvrir et laisser cuire pendant 20 min. à petit feu. Sortir les morceaux de volaille et réserver au chaud. Affiner la sauce avec la crème et tout en remuant, porter à ébullition. Napper les morceaux de volaille de cette sauce et servir très chaud. Accompagner de haricots «mange-tout», de riz sauvage et de légumes.

En dépit de sa brièveté, la publicité-recette T24, à la différence de la présentation classique de T23, présente une caractéristique intéressante : l'absence de liste des ingrédients, probablement en raison du fait qu'il s'agit d'une publicité

pour un aliment préparé. Il en va de même avec T25 qui présente, de plus, la propriété d'une numérotation des groupes d'actions :

T24 **CAILLES DÉSOSSÉES FARCIES AU FOIE GRAS** (4 pers.)

Sauter 6-8 cailles désossées farcies au foie gras dans un mélange de beurre et d'huile, les rôtir 20 à 25 min. Les disposer sur un plat, réserver au chaud.

Verser l'excédent de gras de la poêle, mouiller avec 1/2 dl de cognac, flamber ou faire réduire.

Incorporer 25 g de beurre et 4 g de bouillon-cube. Faire fondre et lier le tout avec 1 dl de crème, laisser réduire.

Napper les cailles avec la sauce et servir avec nouillettes, riz nature ou avec notre délicieux risotto milanais.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes !

La Carcailleuse

T25 **MIFLOC** **au lait**

Purée de pommes de terre instantanée

A préparer exclusivement à l'eau
Préparer la purée exactement comme indiqué

Préparation pour un sachet
(2 à 3 portions)

(1) Porter à ébullition 1/2 l d'**eau** additionnée de 15 g de beurre environ.

(2) Verser l'**eau** de la casserole dans un **légumier froid**.

(3) Verser le contenu du sachet dans l'eau non bouillante, incorporer délicatement les flocons au liquide. Laisser reposer 1 minute, puis mélanger légèrement sans fouetter. La purée est prête.

Ajoutons l'exemple d'un même topoguide sous forme de fiche que T22, mais pour l'escalade-alpinisme, cette fois (revue *Vertical* n° 62) :

T26 **HAUTE-SAVOIE (74)**

Massif des aiguilles Rouges

Tour des Crochues : voie De Galbert

Parmi les classiques au départ de l'Index, la voie De Galbert, à la tour des Crochues, jouit d'un succès mérité. Rocher solide, difficultés homogènes et passages bien typés la rendent « incontournable ». L'escalade consiste en une succession de courts passages en fissures et cheminées assez raides mais munies de bonnes prises. Çà et là, quelques crochets subtils sont imposés au grimpeur, astuces typiques des aiguilles Rouges.
[ce paragraphe introductif accompagne une photographie en couleur de la paroi]

Accès : Aux Praz de Chamonix, prendre le téléphérique de la Flégère, puis la télécabine de l'Index. A la station supérieure, emprunter le sentier du lac Blanc. Le quitter un peu avant l'aplomb de la face pour gagner l'attaque.
Période : mai à octobre, tributaire néanmoins de l'ouverture des remontées mécaniques de la Flégère et de l'Index (fin juin à fin septembre). Sinon, on peut aussi partir de Planpraz (ouvert plus tard en saison), traverser jusqu'à la Flégère et gagner l'Index, mais l'approche devient alors disproportionnée avec la longueur de l'escalade... tandis que la tranquillité est garantie. Vaut le détour en automne, pour profiter de la lumière douce de cette belle saison.
Ouverture : Denise Escandre et P. de Galbert, le 9 septembre 1970.
Hauteur : 170 m.
Altitude : 2589 m.
Difficulté : D– (passages de 4/4+).
Horaire : 45 minutes d'approche, et 2 h d'escalade.
Équipement : pitons et coinceurs utiles.
Descente : soit, facile, par le versant côté lac Blanc et le téléphérique de la Flégère (en 1h 30, via le lac Blanc, que l'on peut éviter, mais ce serait dommage !), soit par un couloir situé à droite de la voie (vu du bas), escarpé mais rapide (1h jusqu'à l'Index).
Bibliographie : Topo relevé par l'auteur durant l'escalade. On peut également consulter le Guide Arthaud, *Les Aiguilles Rouges* de Pierre Bossus (1974), et le *Topo du massif du Mont-Blanc* de Michel Piola (tome 1), éditions Équinoxe (1988).
[suit une infographie représentant la ligne générale et les difficultés des différentes longueurs de corde de l'ascension]

Jean-Luc Tafforeau

Considérons enfin un exemple de guide classique d'alpinisme (*Massif des écrins*, tome 1, L. Devies, F. Labande, M. Laloue, Arthaud, Paris, 1976 : 65 ; il s'agit du centième itinéraire du recueil) :

T27 **Groupe du Râteau**
Sommet W, 3766 m
Par le versant S

Trois itinéraires parcourent ce versant, empruntant des piliers parallèles et voisins, dont les deux plus importants encadrent le sommet W.

Pilier Candeau

Narcisse Candeau, seul, 7 août 1966. — Rp. Candeau, Roques.
C'est le pilier de gauche qui aboutit sur l'arête W du sommet W, à peu de distance de celui-ci.
D. — Conseillée.
100. Du refuge de la Selle, suivre 99 jusqu'au pied du versant S du Râteau (2h 30).
Attaquer entre les deux piliers par un couloir. Franchir la rimaye et suivre le couloir sur 30 m, puis se diriger vers le pilier de gauche, au niveau du ressaut initial. Une traversée ascendante vers la gauche mène au-dessus du ressaut. Gravir une petite cheminée, puis venir sur le fil du pilier par des dalles (III). Suivre le fil jusqu'à ce qu'il devienne vertical (III et IV). Le fil est coupé par une dalle de 6 m dominant une grande plate-forme. Escalader la dalle (IV, un pas de IV sup.), puis monter par des dalles vers la gauche (III et III sup.) pour retrouver le fil du pilier, au pied d'un grand ressaut rouge.
Surmonter le premier surplomb par la droite (5 m, V, pénible, exposé). De la marche coiffant le surplomb, remonter tout droit le flanc gauche du pilier très près du fil par des cannelures (V), puis le fil même du pilier jusqu'au sommet du ressaut (plus facile). Monter jusqu'au pied d'un second ressaut vertical que l'on gravit (III, III sup.), et poursuivre jusqu'à une aiguille. Descendre entre deux feuillets, où est située une corniche, la franchir. Aller à droite pour gagner l'arête faîtière. Croquis n°2, 3.

4.1. Les chaînes d'actions : complexité des agencements de propositions

Les recettes comportent un grand nombre de prédicats actionnels soit à l'impératif (T20, T21) soit à l'infinitif (T23, T24, T25). Si cette même alternance de l'infinitif et de l'impératif se trouve dans les modes d'emploi, en revanche les topos d'escalade et de randonnée n'utilisent pas l'impératif. Ce genre comporte toutefois plus de variété verbo temporelle. Outre la fréquence de la forme modale « on peut (aussi/également) + infinitif (partir/éviter/consulter » (T26) et des présents avec ON déjà signalés (T22 : *on débouche, on rejoint,* etc. ; T26 : *on peut,* etc. ; T27 : *on gravit*), des présents sont attribués à des fragments de l'espace parcouru : *quand il [couloir] devient franchement rocheux* (T22) ; il le sont aussi descriptivement : *le fil [du pilier] est coupé par une dalle* (T27). Dans la même veine descriptive, on trouve aussi des participes présents : *une dalle dominant une grande plate-forme* (T27). Le gérondif utilisé dans les recettes permet plutôt d'articuler deux actions : *et tout en remuant, porter à ébullition* (T23).

Une opération de segmentation capitale pour la lisibilité regroupe les actions en sous ensembles phrastiques (T21) et parfois en paragraphes : un seul pour (T20, T22, T23, T27), trois pour T25, quatre pour T24, l'éclatement de l'action dans différents paragraphes et le transfert de la part actionnelle principale (itinéraire d'ascension) dans une infographie est propre à T26.

4.1.1. Regroupements actionnels dans les recettes

En T25, les 6 opérations (a) nécessaires à la fabrication de la purée sont exemplairement regroupées en 4 phrases (P) et 3 paragraphes (§) numérotés, le tout suivi d'un énoncé d'état de clôture (*La purée est prête*) :

§1,	P1,	a1 :	Porter à ébullition 1/2 l d'eau additionnée de 15 g de beurre environ.
§2,	P2,	a2 :	Verser l'eau de la casserole dans un légumier froid.
§3,	P3,	a3 :	Verser le contenu du sachet dans l'eau non bouillante,
		a4 :	incorporer délicatement les flocons au liquide.
	P4	a5 :	Laisser reposer 1 minute,
		a6 :	PUIS mélanger légèrement sans fouetter.

La segmentation de T24 et les regroupements d'actions (13 actions) est un peu plus complexe en raison de l'absence de regroupement signalé par une numérotation. La procédure se présente en 6 phrases réparties en 4 paragraphes qui ne correspondent pas aux macro-actions à accomplir :

§1	P1	a1 :	Sauter 6-8 cailles désossées farcies au foie gras dans un mélange de beurre et d'huile,
		a2 :	les rôtir 20 à 25 min.
	P2	a3 :	Les disposer sur un plat,
		a4 :	réserver au chaud.

Cette première séquence d'actes (macro-action A1 portant sur la préparation de la volaille) est unifiée par l'anaphore pronominale : a1-*cailles* < a2 *les* < a3 *les* < a4 ∅. Suit une deuxième séquence d'actes (macro-action A2) qui concerne la préparation de la sauce (*le tout*) :

§2	P3	a5 :	Verser l'excédent de gras de la poêle,
		a6 :	mouiller avec 1/2 dl de cognac,
		a7 :	flamber ou faire réduire.
§3	P4	a8 :	Incorporer 25 g de beurre et 4 g de bouillon-cube.
	P5	a9 :	Faire fondre

a10 : ET lier le tout avec 1 dl de crème,
a11 : laisser réduire.

L'association du référent de A1 (*les cailles*) et de celui de A2 (*la sauce*) souligne le changement de macro-action, le connecteur ET séparant la dernière opération (A3) de l'action de servir (A4) :

§4 P6 a12 : Napper les cailles avec la sauce A3

a13 : ET servir A4
avec nouillettes, riz nature
ou avec notre délicieux risotto milanais. A5

Entre a12 (A3) et a13 (A4), il convient de ne pas oublier de préparer l'accompagnement (script implicite de la préparation des différentes composantes de l'accompagnement que la recette ne dicte pas). Il faut, effectivement, avant de servir, avoir préparé les pâtes, le riz ou le risotto (A5).

La segmentation de T23 est exclusivement phrastique. Cette recette comporte 27 actions réparties en 10 phrases. Seule la dernière phrase ne comporte qu'une action, les autres en proposent de 2 à 5. Sans segmentation en paragraphes, les sous-ensembles de macro-actions doivent être reconstruits par le lecteur et la linéarité chronologique des suites d'actes examinée de près. On peut découper ce paragraphe en 8 macro-actions :

P1 a1 : Couper les coquelets en morceaux,
a2 : les rincer à l'eau froide
a3 : ET les sécher
a4 : AVANT DE les saler
a5 : ET poivrer.
P2 a6 : Les faire dorer de toutes parts,
a7 : les réserver.

Cette première macro-action (A1 préparation de la volaille) est unifiée par les anaphores en *les*. L'action a7 laisse prévoir le changement d'objet des procédures.

P3 a8 : Faire tremper les morilles dans de l'eau chaude
a9 : ET les rincer soigneusement.
P4 a10 : Dans le beurre de cuisson des coquelets, étuver
a11 : ail et échalote hachés menu, *[acte préalable sous-entendu]*
a12 : ajouter les morilles
a13 : ET saisir.
P5 a14 : Mouiller avec le vin blanc,
a15 : ET laisser réduire
a16 : AVANT D'ajouter le bouillon, la moutarde
et le concentré de viande.

Cette deuxième séquence d'actes (A2) porte sur la préparation de la sauce aux morilles. Le retour du référent principal (*la volaille*) amène la macro-action A3 (cuisson de la volaille dans la sauce aux morilles) :

P6 a17 : Remettre la volaille dans la sauce,

a18 : couvrir
a19 : ET laisser cuire pendant 20 min. à petit feu.

Les trois actions énumérées sont fermées par un ET de clôture qui fonctionne ainsi depuis le début du texte (clôture des actions contenues dans P3, P4 et P6,

P7, P8, P9), parfois couplé à un AVANT DE (P1 et P5). Une quatrième séquence d'actes (A4 séparation de la volaille de la sauce) s'ouvre alors :

P7	a20 :	Sortir les morceaux de volaille	
	a21 :	ET réserver au chaud.	

Elle permet de revenir à la sauce (A5) :

P8	a22 :	Affiner la sauce avec la crème	
	a23 :	ET tout en remuant,	
	a24 :	porter à ébullition.	

La fin de la cinquième séquence d'actes ouvre sur trois dernières macro-actions :

P9	a25 :	Napper les morceaux de volaille de cette sauce	A6
	a26 :	ET servir très chaud.	A7
P10	a27 :	Accompagner de haricots «mange-tout», de riz sauvage et de légumes.	A8

L'ordre de ces dernières actions n'est pas chronologique : la préparation de l'accompagnement (A8), inférable par le lecteur sur la base de scripts de préparation culinaire convoqués à partir d'une première lecture destinée à prévoir ce qui doit être anticipé, se glisse entre A6 et A7.

Dans les recettes, l'ordre chronologique de la plupart des enchaînements est souligné par l'organisateur temporel PUIS (de loin le plus fréquent). On trouve aussi : *pendant ce temps, jusqu'à ce que* (T20), *avant de* (T23) ou encore *lorsque* (T21). Les indications de durée sont tout naturellement nombreuses : *30 minutes, 12 à 15 mn, 5 mn* (T20), *25 mn* (T21), *pendant 20 mn* (T23), *20 à 25 mn* (T24), *pendant 1 mn* (T25).

4.1.2. L'action dans les topoguides

PUIS est également fréquent dans les topoguides de randonnée et d'escalade (on trouve aussi *quand,* en T22, par exemple), mais l'organisateur le plus employé, avec PUIS, est JUSQU'À/AU. Sa valeur plus spatiale que temporelle indique que le référent de la proposition, dont la préposition JUSQUE a la propriété d'exprimer la fin, doit être atteint : *jusqu'à l'entrée, jusqu'à son extrémité, jusqu'à une petite combe*, etc. (T22), *jusqu'à la Flégère, jusqu'à l'Index* (T26), *jusqu'à ce qu'il devienne vertical, jusqu'à une aiguille, jusqu'au sommet* (T27). L'action peut être envisagée du début à sa fin dans le couple DE/DEPUIS + JUSQUE : *Du refuge... jusqu'au pied du versant sud du Râteau* (T27). De façon comparable, un organisateur comme *un peu avant* (T26) prend une valeur essentiellement spatiale. Il indique que l'action doit être interrompue avant d'atteindre un certain point référentiel.

Les organisateurs les plus importants tiennent naturellement à l'orientation dans l'espace (rapport du sujet à un référent ou de référents entre eux) : *à droite, à gauche, rive gauche, flanc droit, au pied,* etc. (T22), *via le lac, à droite de la voie* (T26), *pilier de gauche, arête W, à peu de distance, vers le pilier de gauche, au-dessus, par la droite, tout droit,* etc. (T27). Ajoutons que les POUR indicateurs de but de ce corpus ne fonctionnent que très ponctuellement (leur portée est, en T27 et T22 par exemple, limitée à la phrase dans laquelle ils apparaissent).

Dans ce corpus, il est fréquent de voir proposée une alternative : *on peut aussi partir de, on peut l'éviter, descente soit par... soit par...* (T26). Ce n'est pas un hasard si des connecteurs argumentatifs apparaissent précisément dans deux des

alternatives de T26. Dans le deuxième itinéraire de descente, il est question d'un couloir « escarpé MAIS rapide ». Une telle description peut être argumentativement ainsi analysée :

Escarpé la valeur descriptive de cet adjectif est un argument ARG 1 qui va dans le sens d'une première conclusion : CONCL. C.

MAIS le connecteur opère un renversement qui incite à considérer ARG1 comme moins déterminant que l'argument dérivable de ce qui suit.

Rapide la valeur descriptive de cet adjectif est un argument ARG 2 qui va dans le sens d'une conclusion CONCL. non-C

La propriété descriptive *escarpé* peut être interprétée comme un argument qui va dans le sens d'un déconseil : emprunter ce couloir est dangereux (Concl. C). Mais la propriété suivante (*rapide*) va argumentativement dans le sens inverse et conseille donc de choisir cet itinéraire malgré les difficultés de parcours qu'il présente (Concl. non-C). Le mouvement argumentatif est pris dans la structure du conseil/déconseil que nous avons considérée plus haut comme une propriété des genres de l'incitation à l'action.

Tout le paragraphe de T26, consacré à la période idéale de parcours de la voie De Galbert, obéit à la même logique :

> **Période :** mai à octobre, tributaire NÉANMOINS de l'ouverture des remontées mécaniques de la Flégère et de l'Index (fin juin à fin septembre). SINON, on peut aussi partir de Planpraz (ouvert plus tard en saison), traverser jusqu'à la Flégère et gagner l'Index, MAIS l'approche devient ALORS disproportionnée avec la longueur de l'escalade... TANDIS QUE la tranquillité est garantie. Vaut le détour en automne, pour profiter de la lumière douce de cette belle saison.

L'alternative (*profiter ou non des remontées mécaniques en début et surtout en fin de saison*) suit un mouvement un peu compliqué. Si l'on choisit la période qui précède fin juin et suit fin septembre, ALORS la marche d'approche devient disproportionnée. MAIS introduit cet argument comme un déconseil manifeste (Concl. non-C). Cependant, le texte bifurque et avance, avec TANDIS QUE, un nouvel argument, celui de la *tranquillité*, argument que la phrase suivante renforce encore en louant les qualités de la lumière et de la douceur automnales. Soit un conseil (Concl. C) qui va dans le sens inverse de l'argument introduit par MAIS.

Le troisième emploi du connecteur confirme cette valeur de conseil. Dire du lac Blanc que l'on peut l'éviter « MAIS ce serait dommage ! », c'est recommander clairement de ne pas l'éviter. L'exclamation est la trace de la subjectivité d'un énonciateur qui s'engage dans des évaluations et des conseils personnels. Si cette attitude énonciative n'est pas conforme aux règles du genre, la valeur de conseil des arguments est, elle, en revanche, comme on l'a déjà dit, propre aux textes d'incitation à l'action.

Examinons rapidement la façon dont la partie procédurale de T27 est découpée.

APPROCHE :

P1	**a1 .**	<u>Du</u> refuge de la Selle, **suivre** 99 JUSQU'AU <u>pied du versant S</u> du Râteau (2h 30).
P2	**a2 .**	**Attaquer** <u>entre</u> les deux piliers par un couloir.
P3	**a3 .**	**Franchir** la rimaye
	a4 .	ET **suivre** le couloir <u>sur</u> 30 m,
	a5 .	PUIS **se diriger** <u>vers</u> le pilier de <u>gauche</u>, <u>au niveau du</u> ressaut initial.

ITINÉRAIRE :

P4 a6 . Une traversée ascendante vers la gauche **mène** au-dessus du ressaut.
P5 a7 . **Gravir** une petite cheminée,
a8 . PUIS **venir** sur le fil du pilier PAR des dalles
[évaluation descriptive (III)**]**
P6 a9 . **Suivre** le fil JUSQU'À CE QU'il devienne vertical
[évaluation descriptive (III et IV)**]**
P7 **[proposition descriptive :** Le fil est coupé par une dalle de 6 m dominant une grande plate-forme.
P8 a10 . **Escalader** la dalle
[évaluation descriptive (IV, un pas de IV sup.)**]**
a11 . PUIS **monter** par des dalles vers la gauche
[évaluation descriptive (III et III sup.)**]**
a12 . POUR **retrouver** le fil du pilier, au pied d'un grand ressaut rouge.
P9 a13 . **Surmonter** le premier surplomb par la droite
[évaluation descriptive (I5m, V, pénible, exposé)**]**
P10 a14 . De la marche coiffant le surplomb, **remonter** tout droit le flanc gauche du pilier très près du fil par des cannelures
[évaluation descriptive (V)**]**
a15 . PUIS le fil même du pilier JUSQU'AU sommet du ressaut
[évaluation descriptive (plus facile)**]**
P11 a16 . **Monter** JUSQU'AU pied d'un second ressaut vertical
a17 . que l'on **gravit**
[évaluation descriptive (III, III sup.)**]**
a18 . ET **poursuivre** JUSQU'À une aiguille.
P12 a19 . **Descendre** entre deux feuillets, où est située une corniche,
a20 . la **franchir**.
P13 a21 . **Aller** à droite POUR **gagner** l'arête faîtière.

On retrouve, au passage, les organisateurs PUIS, JUSQU'À/AU et les très nombreuses indications spatiales favorisant, bien sûr, l'orientation dans la paroi. On constate que les abondantes propositions descriptives intercalées ne sont pas aussi subjectives que celles de T26. Destinées à fournir une indication relative au degré de difficulté des passages d'escalade (de III à V ici), elles s'appuient sur une échelle de cotation technique aussi objective que possible. Ces informations, en dépit d'une marge d'appréciation personnelle de la difficulté, font partie du contrat de vérité passé entre les co-énonciateurs. Elles reposent sur un consensus des spécialistes (T26 reporte ces évaluations chiffrées dans le schéma infographique de la fiche).

La structure de T22 n'est pas très différente. Les indications spatiales saturent la partie « Accès/approche » :

> **Depuis** Guillestre, **par** la D 902 (gorges du Guil) **PUIS**, **à droite à la Maison du Roy**, la D 60 **JUSQU'À** l'entrée de Ceillac, qu'on laisse **POUR** remonter **à droite** la vallée du Mélezet **JUSQU'À** son extrémité, au parking de Chaurionde.

Quant à la partie « itinéraire », on peut ainsi en décomposer les dix phrases qui alternent l'infinitif et le présent avec ON (les propositions descriptives-évaluatives sont ici rejetées à la fin, en P8, P9 et P10) :

P1 a1 . **prendre** dans le bois le sentier du col Tronchet
a2 . ET **le suivre** JUSQU'AU raidillon sous le col.
P2 a3 . Au premier lacet à droite, **quitter** le sentier
a4 . POUR **traverser** à gauche de niveau dans les blocs JUSQU'À une petite combe évidente (flanc gauche herbeux, flanc droit d'éboulis) au pied du versant ouest du rocher de l'Eissassa.

P3 a5 . **Monter** à la limite de l'herbe et des éboulis JUSQU'À un collet,
a6 . PUIS **suivre** à droite une trace dans les éboulis qui amène dans un raide couloir d'éboulis instables et de rochers.
P4 a7 **Le gravir** au mieux en s'aidant des rochers de sa rive gauche.
P5 a8 . QUAND il devient franchement rocheux, **on le quitte par** un petit couloir secondaire à gauche (quelques mètres, petit cairn visible à la sortie).
P6 a9-9bis . **On débouche sur** un grand plan incliné d'éboulis et de blocs (haut de 200 m environ), **qu'on remonte** JUSQU'À la crête.
P7 a10 . **On rejoint** facilement à gauche le cairn sommital sur un petit bastion rocheux.
P8 Avertissement : Attention à l'à-pic du versant est.
P9 Proposition descriptive : Vaste panorama, DU Chambeyron AUX Écrins, JUSQU'AU Mont-Blanc.
P10 Proposition descriptive : Belle vue sur le Font-Sancte.

A la différence des recettes, la stricte linéarité des actions n'impose pas de regroupements de sous-actions. Les propositions descriptives des lieux et des points de repère sont essentielles. Enfin le temps et l'espace sont très liés : le parcours de l'espace est (prend du) temps.

4.2. Plans de textes et vi-lisibilité de la segmentation

Mes propositions théoriques relatives aux (proto)types séquentiels (Adam 1992/2001a) ont pu laisser croire que tout texte était exclusivement réglé par des agencements de séquences. Les textes sont, en fait, très souplement structurés et l'importance des plans de texte est prépondérante. Certains textes ne comportent pas d'organisation séquentielle canonique. Dans ce cas, d'autres niveaux d'organisation, sémantique et/ou illocutoire, prennent le dessus ; les marques de connexion en général et surtout la segmentation typographique jouent alors un rôle primordial. Ces plans sont généralement fixés par l'état historique d'un genre ou d'un sous-genre.

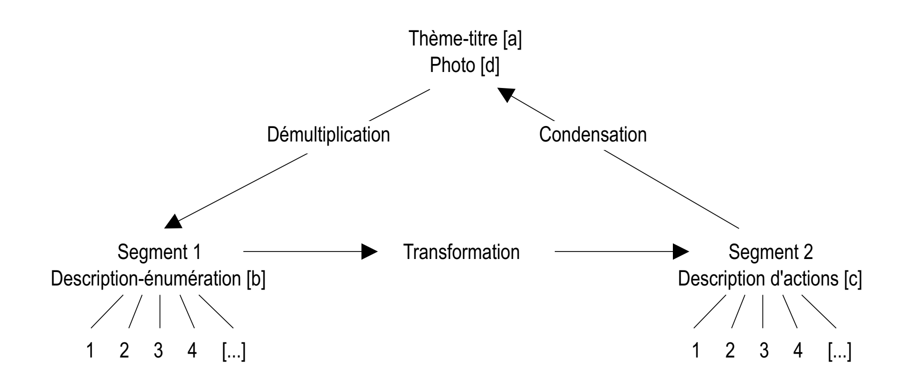
4.2.1. Plans des recettes

Les recettes de cuisine comportent une très forte caractérisation planifiée : la liste des ingrédients et la description procédurale de la préparation constituent les deux principales parties qu'une photographie vient généralement compléter pour présenter la réalisation potentielle du tout. Notons au passage qu'il en va presque de même – avec adjonction de dessins et schémas qui parfois, avec le support d'une numérotation, remplacent totalement la part du verbal – dans les notices de montage (d'un meuble ou d'une maquette). Ainsi T15 est composé d'une description procédurale d'actions, d'une description-liste et d'une référence publicitaire au manuel dont est tirée la notice. Comme en T20, T21, T23 et T24, la segmentation typographique joue un rôle essentiel de structuration des unités (puces) en paquets (blocs avec sous-titres de parties facultatifs). Tous ces textes présentent un plan de texte de base simple :

a. Nom de la recette (ou du produit de l'activité de bricolage), lexème superordonné qui sert de thème-titre (conforme à l'opération d'ancrage des séquences descriptives).
b. Liste des ingrédients/du matériel (T15 : *Fournitures,* T23 : *Ingrédients*) nécessaires qui – degré zéro de la description – correspond à l'énumération des composants (encore épars et crus) du tout (a). Cette partie n'a pas toujours de sous-titre propre, ni une place fixe, mais elle est typographiquement identifiable.

c. Description de la suite d'actions à exécuter correctement pour parvenir au but espéré (a). La place de cette partie (avant ou après b) n'est pas fixe et les sous-titres varient : « Marche à suivre » (T15), « Mode d'emploi » (T16), « Réalisation » (T21), « Préparation » (T23).
d. Infographie donnant une idée du tout (a) réalisé (but de la procédure actionnelle.
e. Conseils, recommandations facultatifs.

Les éléments de la partie liste [b] sont repris systématiquement dans l'énumération de la série d'actes [c]. L'algorithme de transformation est le suivant : une suite ordonnée d'opérations permet de passer d'un état initial (ensemble d'ingrédients divers ou d'éléments épars [b]) à un état final (tout achevé [a]-[d]). Cette structure peut être assimilée à un processus de condensation lexicale : par le moyen [c] de verbes d'action, on passe de la liste [b] à un lexème superordonné [a], qui sert de thème-titre à la recette. Un tel processus correspond, du point de vue séquentiel, à une structuration descriptive dans laquelle le programmatif introduit un mouvement : [a] n'est obtenu que si l'on opère sur [b] une série d'actes [c]. Le processus de *démultiplication*, qui permet de passer de [a] à la liste [b] des ingrédients, ressemble à l'opération descriptive d'*aspectualisation*, caractéristique des développements descriptifs. Le processus inverse de *condensation*, qui fait passer de [c] à [a], ressemble beaucoup à l'opération descriptive d'*affectation*. Ce que je résume dans Adam 2001a : 98 ainsi :



4.2.2. Plans des topoguides

Il n'en va pas de même avec les topoguides d'escalade et de randonnée. Les parties que comportent ces textes sont plus complexes mais tout aussi identifiables typographiquement. La partie [c] est plus subdivisée :

[a] **1. Nom** du sommet et/ou de l'itinéraire (avec, de plus en plus souvent, souvent une photo d'illustration).
T22 : Queyras. Rocher de l'Eissassa (3048 m) ; T26 : Massif des aiguilles Rouges. Tour des Crochues : voie De Galbert ; T27 : Pilier Candeau.

[b] **2. Informations diverses** (sous forme de liste) :
21. Altitude
T22 : (3048 m) ; T26 : Altitude : 2589 m ; T27 : Sommet W, 3766 m.
22. Durée de l'approche et de l'ascension ou de la randonnée
T22 : Durée : 4 h 30 (globale) ; T26 : Horaire : 45 minutes d'approche, et 2 h d'escalade ; T27 : (2h 30), ∅.

23. Niveau de difficulté
T22 : Difficulté : rando sportive exigeante : hors sentier raide [...] ; T26 : Difficulté : D– (passages de 4/4+) ; T27 : D.
24. Ambiance générale
T22 : Note : ambiance et solitude garanties sur cette cime [...] ; T26 : Parmi les classiques au départ de l'Index, la voie De Galbert, à la tour des Crochues, jouit d'un succès mérité [...] ; T27 : Conseillée.
25. Point de départ
T22 : Point de départ : parking de Chaurionde (1967m) ; T26 & T27 : ∅.
26. Dénivellation de montée/descente ou hauteur de la voie
T22 : Dénivelée montée : 1081m. / Dénivelée descente : 1081m ; T26 : Hauteur : 170 m ; T27 : ∅.
27. Information sur la première ascension
T22 : ∅ ; T26 : Ouverture : Denise Escandre et P. de Galbert, le 9 septembre 1970 ; T27 : Narcisse Candeau, seul, 7 août 1966.
28. Cartes
T22 : Cartes et topos : IGN TOP 25-3537 ET et 3637 OT Didier Richard n° 10 ; T26 & T27 : ∅.
29. Signature
T22 : Gérard Grossan ; T26 : Jean-Luc Tafforeau ; T27 : Rp. Candeau, Roques.

[e] **3. Informations complémentaires** (conseils) :
31. Conseils relatifs au matériel et/ou à l'équipement
T22 : Matériel : bonnes chaussures (semelles semi-rigides). Bâton très utile. Corde utile selon l'expérience ; T26 : Équipement : pitons et coinceurs utiles ; T27 : ∅.
32. Conseils relatifs à la période de l'année
T22 : Période : juillet à octobre ; T26 : Période : mai à octobre, tributaire néanmoins de l'ouverture [...] ; T27 : ∅.
33. Conseils de lecture, bibliographie
T26 : Bibliographie : Topo relevé par l'auteur durant l'escalade. On peut également consulter [...] ; T22 & T27 : ∅.

[c] **4. Accès** = Macro-action C1.
T27 : Du refuge de la Selle, suivre 99 jusqu'au pied du versant S du Râteau.

[c] **5. Itinéraire d'ascension** = Macro-action C2.

[c] **6. Itinéraire de descente** = Macro-action C3.
Précisé uniquement par T26.

[d] **7. Infographie** permettant de situer les lieux et complétant, voire remplaçant parfois C2 (T26).
T27 : Croquis n° 2, 3.

Comme on l'a vu plus haut, la suite des actions constitutives des macro-actions est découpée en chaînes d'actes grâce à la connaissance du monde et des scripts du domaine de référence.

5. Pour conclure : un exemple de littérarisation du genre de la recette

Dans *Le Chien à la mandoline*, complétant les onze textes de la troisième section de *L'Instant fatal* (intitulée également « Pour un art poétique »), Raymond Queneau copie-parodie le genre de la recette :

T11 POUR UN ART POÉTIQUE
(*suite*)

Prenez un mot prenez-en deux
faites-les cuir' comme des œufs
prenez un petit bout de sens
puis un grand morceau d'innocence
faites chauffer à petit feu
au petit feu de la technique
versez la sauce énigmatique
saupoudrez de quelques étoiles
poivrez et puis mettez les voiles

où voulez-vous en venir ?
A écrire
Vraiment ? à écrire ? ?

Bien que très différent typographiquement, ce poème ressemble aux recettes examinées plus haut. Sa texture procédurale tient à la présence d'actions, d'organisateurs temporels soulignant leur succession et de la préposition du titre (« Pour... »). Ainsi placée à l'initiale, celle-ci laisse attendre une énumération d'actions permettant d'atteindre le but désigné : écrire un poème (comme le confirment les deux derniers vers). Cette visée se traduit par le mélange d'une isotopie culinaire stéréotypée – *cuire, œufs, grand morceau, chauffer à petit feu, verser la sauce, saupoudrer, poivrer* – et d'une isotopie poétique – *mot, sens, technique, énigmatique* – qui débouche sur une isotopie du cosmos – *étoiles*. Segmenté typographiquement en 12 vers répartis sur deux strophes, le poème peut être découpé en une suite de 10 actes directifs (a) pris sous la portée de la préposition POUR :

v. 1	a1.	Prenez un mot	
	a2.	prenez-en deux	
v. 2	a3.	faites-les cuir' comme des œufs	
v. 3	a4.	prenez un petit bout de sens	
v. 4	a5.	PUIS [ellipse de l'impératif] un grand morceau d'innocence	
v. 5	a6.	faites chauffer	à petit feu
v. 6			au petit feu de la technique
v. 7	a7.	versez la sauce énigmatique	
v. 8	a8.	saupoudrez de quelques étoiles	
v. 9	a9.	poivrez	
	a10.	ET PUIS mettez les voiles	

La linéarité apparente (énumération d'actions-injonctions) de ce bloc de 9 vers octosyllabiques est travaillée par une structure rythmique soulignée par les rimes, par les reprises de la même forme verbale (impératif) et de l'organisateur temporel PUIS (introducteur chaque fois d'un élément sémantique en rupture par rapport à l'isotopie culinaire : *grand morceau d'innocence* (v. 4) et *mettez les voiles* (v. 9) :

ACTIONS	[1-2-3-4-(5)]	[6]	[∅ 7-8-9-10]
RIMES	[A-A + B-B = Q1]	[A]	[C-C + D-D = Q2]
IMPÉRATIFS	[2 - 1 & 1 - 0]	[1]	[∅ -1 & 1 - 2]

Par la rime, le vers central appartient au premier quatrain, il est sémantiquement (verbe faire + cuisson) et phoniquement (rime) en liaison forte avec le second vers, mais il introduit aussi le vers 6, dépourvu de verbe et reformulant la fin du vers central, qui appartient, lui, par la rime, au second quatrain. Le *petit feu de la technique* (v. 6), entre Q1 et Q2, fait basculer le poème dans un monde *énigmatique* et cosmique (*étoiles, voiles*).

Rime A + 2 IMPÉRATIFS			
Rime A + 1 IMPÉRATIF			
Rime B + 1 IMPÉRATIF			
Rime B + IMPÉRATIF ∅	+ PUIS	=	Q1
Rime A + 1 IMPÉRATIF		**axe de symétrie**	
Rime C + IMPÉRATIF O			
Rime C + 1 IMPÉRATIF			
Rime D + 1 IMPÉRATIF			
Rime D + 2 IMPÉRATIFS	+ ET PUIS	=	Q2

Le second bloc-paragraphe présente lui aussi des reprises du signifiant (même rime, reprise du second vers dans le troisième), mais il présente un enchaînement très différent des propositions. Le changement illocutoire est net : on passe de l'impératif à l'interrogatif et un dialogue revient sur la finalité signalée par le titre du poème. Au lien chronologique des actions succède un lien dialogal de complétude illocutoire. La question appelle une réponse et elle-même une évaluation de clôture (dans laquelle le point d'interrogation marque plutôt l'étonnement) :

v. 10	Rime E (7 syllabes)	Question de B.
v. 11	Rime E (3 syllabes)	Réponse de A qui confirme le titre.
v. 12	Rime E (5 syllabes)	Évaluation de B (avec reprise de la réponse).

Cette séquence transactionnelle incite à relire la première partie du poème comme une intervention d'un locuteur (A) amenant la question d'un interlocuteur (B) au vers 10. L'ensemble peut alors être recatégorisé comme une construction dialogale. Ainsi travaillée par la construction textuelle dialogale et par le rythme poétique, la recette entre dans une complexité d'agencements qui distingue fondamentalement ce texte des recettes examinées plus haut. C'est ce qui définit, selon la théorie bakhtinienne, la littérarisation comme agencement second (poème) de genres premiers (recette et dialogue). Il se trouve que c'est là, de plus, un procédé largement exploité dans toute l'œuvre de Queneau.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (6)

ADAM, Jean-Michel 1981 : « Labov et le récit. Le(s) récit(s) ordinaire(s) », *Cahiers de linguistique sociale* n° 3, Université de Haute-Normandie, 3-129.

— 1984 : *Le Récit*, P.U.F., coll. "Que sais-je ?" n° 2149.

— 1987 : « Types de séquences textuelles élémentaires », *Pratiques* n° 56, Metz, 54-79.

— 1990 : *Éléments de linguistique textuelle*, Mardaga, Bruxelles.

— 1994 : *Le Texte narratif*, Nathan, coll. FAC.

— 1997 : « Une alternative au "tout narratif" : les gradients de narrativité », *Recherches en communication* n° 7, Université Catholique de Louvain, 11-35.

— 1999 : *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Nathan, coll. FAC.

— 2001a (1992) : *Les textes : types et prototypes*, Nathan, coll. FAC.

— 2001b : « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? », *Langages* n° 141, Larousse, 10-27.

ADAM, Jean-Michel & REVAZ, Françoise 1996 : *L'analyse des récits*, Seuil, coll. Mémo n° 22.

ADAM, Jean-Michel & LORDA, Clara Ubaldina 1999 : *Lingüística de los textos narrativos*, Barcelone, Ariel.

BAKHTINE, Mikhaïl 1978 : *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard.

— 1984 : *Esthétique de la création verbale*, Gallimard.

BOUCHARD, Robert 1991 : « Repères pour un classement sémiologique des événements communicatifs », *Études de Linguistique Appliquée* n° 83, Didier, 29-61.

BRONCKART, Jean-Paul 1997 : *Activité langagière, textes et discours*, Delachaux & Niestlé, Lausanne-Paris.

DE CERTEAU, Michel, 1980 : *Arts de faire*, U.G.E., 10/18 n° 1363.

DRESSLER, Wolfgang 1984 : « Tipologia dei testi e tipologia testuale », in *Linguistica testuale*, L. Coveri et al. éds., Bulzoni, Roma, 87-94.

GREIMAS, Algirdas J. 1983 : « La soupe au pistou ou la construction d'un objet de valeur », *Du Sens II*, Seuil, 157-169.

GROSSE, Ernst-Ulrich & SEIBOLD, Ernst 1996 : *Panorama de la presse parisienne*, Berne, Peter Lang.

ISENBERG, Horst 1984 : « Texttypen als Interaktionstypen. Eine Texttypologie », *Zeitschrift für Germanistik* n° 5, Leipzig, 261-270.

LONGACRE, Robert E. 1982 : « Discourse typology in relation to language typology », Sture Allen éd., *Text Processing*, *Proceedings of Nobel Symposium* 51, Stockholm, Almquist & Wiksell, 457-486.

— 1983 : *The Grammar of Discourse*, New York, Plenum Press.

LÜGER, Heinz-Helmut 1995 : *Pressesprache*, Tübingen, Niemeyer.

MORTARA GARAVELLI, Bice 1988 : « Tipologia dei testi » in G. Holtus & al. éds. : *Lexikon der romanistischen Linguistik*, vol. IV, Tübingen, Niemeyer, 157-168.

(6) Lorsque le lieu d'édition n'est pas indiqué, il s'agit de Paris.